

Déposé le : 18 août 2010

No. : CCE-017

Secrétaire : STÉPHANIE BOUTIN

Document présenté par l'Université Laval à la Commission de la culture et de l'éducation

2008-2009

En vue de la rencontre de l'automne 2010

21 mai 2010



UNIVERSITÉ
LAVAL

Table des matières

1. Grille de données des indicateurs de suivi universitaire
2. Annexe à la grille des données
3. Bilan et perspectives
 - 3.1 Bilan des réalisations
 - a. Formation
 - b. Recherche et création
 - c. Internationalisation des activités
 - d. Les membres de la communauté universitaire
 - e. Gouvernance et développement durable
 - f. Suivi du plan d'action Horizon 2012
 - 3.2 Perspectives institutionnelles
 - 3.3 Indicateurs de la qualité de l'enseignement
 - a. Dans une perspective gouvernementale
 - b. Pour un étudiant
 - c. Pour un établissement d'enseignement
 - 3.4 Engagement dans la communauté
4. Données financières
 - 4.1 États financiers
 - 4.2 Données sur la rémunération des dirigeants

1. Grille de données : Indicateurs de suivi des affaires universitaires
2. Annexe à la grille de données : Ventilation des indicateurs

Nom de l'établissement : Université laval							Date : 21 MAI 2010	
							Page 1 de 5	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions					III. Remarques	
INDICATEURS		Année						
		Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Clientèle étudiante								
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	27 790,1	27 773,6	27 520,3	27 353,1	27 505,8	27 873,2
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	37 421	37 410	37 156	36 917	36 764	37 528
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	20 075	20 214	20 276	19 958	19 906	19 154
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	8 300	8 017	7 594	7 505	7 288	7 419
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	9 200	9 402	9 376	9 543	9 614	10 047
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	25	25	25	26	26	27
7	Effectif étudiant étranger	n	2 517	2 607	2 631	2 540	2 515	2 345
8	Effectif étudiant étranger	%	6,7	7,0	7,1	6,9	6,8	6,2
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	303	299	348	306	325	350
10	Stagiaires postdoctoraux	n	199	229	261	273	267	291
11	Résidents en médecine	n	590	635	672	716	745	787
Professeurs								
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	85	75	116	66	55	74
13	Nombre de professeurs (total)	n	1 548	1 552	1 566	1 561	1 550	1 560
	a) Nombre de professeurs réguliers	n	1 445	1 459	1 487	1 482	1 471	1 489
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	113	106	102	83	87	86
14	Nombre de chargés de cours	n	1 176	1 171	1 225	1 232	1 189	1 208
15	Nombre moyen de cours par professeur	n	4,29	4,34	4,43	4,28	4,31	4,4
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	2,62	2,55	2,52	2,55	2,69	2,91
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	13,0	13,0	12,9	12,8	12,8	12,3
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	5,9	6,1	6,0	6,1	6,2	6,4
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP	18,0	17,9	17,6	17,5	17,7	17,9
20	Cours donnés par les professeurs	%	54	57	57	56	55	59
21	Cours donnés par les chargés de cours	%	40	40	39	40	38	31
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%	5	3	4	3	7	10

Nom de l'établissement : Université Laval							Date : 21 MAI 2010	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions					III. Remarques	
INDICATEURS		Année						
		Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Recherche								Incomplètes
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	51,7	58,2	27,0	31,0	10,3	34,2
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	2,0	3,4	6,1	4,4	4,9	4,5
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	154,2	149,5	159,9	170,1	173,8	160,9
26	Contrats de recherche	M\$	43,0	40,0	42,5	44,5	40,3	22,5
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	27,3	28,2	28,7	29	31,4	3,7
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$	187 027 \$	178 574 \$	163 632 \$	171 143 \$	154 054 \$	167 045 \$
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	488 104 \$	668 460 \$	257 104 \$	306 844 \$	144 539 \$	313 747 \$
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	125 749 \$	117 255 \$	123 006 \$	127 638 \$	128 136 \$	124 574 \$
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	124 714 \$	123 156 \$	128 039 \$	138 494 \$	119 550 \$	163 131 \$
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	1 331	1 387	1 402	1 435	1 456	1 303
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	106	87	105	101	71	109
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	1 226	1 275	1 300	1 333	1 356	1 292
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n	345	325	332	321	337	138
29	Part de la recherche contractuelle							
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	17,3%	16,2%	18,5%	18,1%	18,0%	10,3%
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	25,9%	23,4%	23,7%	22,4%	23,1%	10,6%
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	86%	89%	90%	92%	94%	84%

Nom de l'établissement : Université laval												Date : 21 MAI 2010	
												Page 3 de 5	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions										III. Remarques	
INDICATEURS		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne											
	Unité	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
Réussite des études de baccalauréat													
31	Persévérance après 1 an	%	88,4%	88,0%	87,9%	88,6%	88,8%	88,1%	88,3%	86,4%	86,1%	84,4%	91,8%
32	Diplomation après 6 ans	%	76,1%	75,9%	75,7%	77,5%	76,0%	75,8%					
Diplomation par secteur au baccalauréat													
33	Santé (total)	%	89,2%	92,8%	95,1%	94,5%	94,3%	88,2%	68,7%	58,0%			
	a) Temps plein	%	89,4%	93,4%	95,3%	95,2%	94,6%	88,8%	69,1%	58,7%			
	b) Temps partiel	%	77,8%	50,0%	80,0%	55,6%	75,0%	58,3%	45,5%	38,1%			
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	81,1%	82,4%	78,5%	77,3%	75,8%	75,5%	69,1%	50,4%			
	a) Temps plein	%	81,2%	82,5%	78,5%	77,6%	75,9%	75,8%	69,3%	50,2%			
	b) Temps partiel	%	70,6%	75,0%	77,8%	65,4%	65,0%	61,5%	55,0%	68,8%			
35	Sciences sociales (total)	%	74,7%	78,8%	73,5%	80,2%	74,4%	73,7%	68,6%	59,9%			
	a) Temps plein	%	74,5%	79,1%	74,7%	80,3%	74,6%	73,7%	68,6%	60,5%			
	b) Temps partiel	%	81,3%	70,0%	40,0%	75,0%	64,3%	72,2%	71,4%	36,8%			
36	Éducation (total)	%	83,8%	79,4%	80,5%	83,1%	78,9%	72,3%	71,3%	56,6%			
	a) Temps plein	%	83,7%	79,9%	80,5%	83,5%	79,5%	72,9%	71,8%	57,1%			
	b) Temps partiel	%	100,0%	57,1%	83,3%	62,5%	45,5%	45,5%	28,6%	25,0%			
37	Droit (total)	%	76,7%	73,1%	69,7%	77,2%	77,3%	85,7%	84,6%	71,6%			
	a) Temps plein	%	76,2%	72,7%	69,6%	77,1%	77,1%	86,9%	85,3%	71,4%			
	b) Temps partiel	%	87,5%	100,0%	75,0%	100,0%	100,0%	25,0%	33,3%	100,0%			
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	72,6%	70,1%	73,7%	73,6%	72,7%	72,7%	69,4%	55,6%			
	a) Temps plein	%	73,1%	70,3%	73,9%	73,9%	73,2%	73,2%	70,2%	55,9%			
	b) Temps partiel	%	50,0%	56,5%	62,5%	61,0%	57,4%	56,3%	41,0%	47,7%			
39	Ensemble des secteurs (total)	%	78,2%	78,3%	77,8%	79,0%	77,1%	75,8%	69,8%	56,1%			
	a) Temps plein	%	78,4%	78,5%	78,0%	79,4%	77,5%	76,2%	70,2%	56,3%			
	b) Temps partiel	%	69,4%	65,7%	64,0%	63,9%	61,7%	57,6%	49,0%	45,7%			
Réussite des études de 2e et de 3e cycles													
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	67,4%	67,8%	70,7%	70,4%	66,4%	64,4%	64,6%	65,9%			
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	69,2%	70,9%	70,2%	72,9%	76,5%	74,1%					
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	50,0%	53,5%	51,7%	46,1%							

Nom de l'établissement : Université Laval							Date : 21 MAI 2010	
							Page 4 de 5	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions					III. Remarques	
DONNÉES FINANCIÈRES								
		Année						
		Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Fonds de fonctionnement								
A. Revenus								
43	Subvention du MELS	k\$	307 452	304 801	323 528	334 145	349 601	
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$						
	a) Droits de scolarité	k\$	49 812	51 689	51 279	55 160	58 464	
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	3 638	3 541	3 864	4 301	5 579	
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	486	532	586	527	502	
	d) Cotisations des étudiants	k\$	6 492	7 042	7 020	7 433	8 263	
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	9 631	11 077	11 196	7 370	8 131	
45	Autres revenus	k\$						
	a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire	k\$	874	239	471	850	479	
	b) Ventés externes	k\$	35 821	37 782	39 849	41 990	47 061	
	c) Autres revenus	k\$	16 020	19 386	22 846	21 349	20 686	
46	Total des revenus	k\$	430 226	436 089	460 639	473 125	498 766	
B. Dépenses								
47	Salaires	k\$	266 967	264 482	276 728	294 740	307 919	
48	Avantages sociaux	k\$	58 990	60 968	60 015	65 115	67 325	
49	Autres dépenses	k\$	109 352	114 218	120 678	113 019	123 377	
50	Total des dépenses	k\$	435 309	439 668	457 421	472 874	498 621	
51	Résultat de l'exercice	k\$	-5 083	-3 579	3 218	251	145	
Fonds avec restrictions								
A. Revenus								
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	37 776	36 232	35 113	39 526	37 628	
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	96 417	118 188	131 980	113 342	117 935	
54	Autres revenus	k\$	52 827	50 051	50 179	52 817	65 507	
55	Total des revenus	k\$	187 020	204 471	217 272	205 685	221 070	
B. Dépenses								
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	54 651	50 970	53 021	55 886	59 579	
57	Autres dépenses	k\$	153 171	151 486	157 756	148 643	157 675	
58	Total des dépenses	k\$	207 822	202 456	210 777	204 529	217 254	
59	Résultat de l'exercice	k\$	-20 802	2 015	6 495	1 156	3 816	

Nom de l'établissement : Université Laval								Date : 21 MAI 2010
								Page 5 de 5
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions					III. Remarques	
INDICATEURS		Année financière						
Unité		2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	
Autres objets								
60	À déterminer							
61	À déterminer							
62	À déterminer							
63	À déterminer							
64	À déterminer							
65	À déterminer							
66	À déterminer							
67	À déterminer							
68	À déterminer							
69	À déterminer							

Nom de l'établissement : Université Laval										Date : 21 MAI 2010	
										Annexe 1	
I. Éléments d'information			II. Observations							III. Remarques	
INDICATEURS		Unité	Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2008								
			1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle		TOTAL		
			Bacca- lauréat	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Autres	Total
Hommes											
70	Santé	n	758	29	130	49	176		1 064	78	1 142
71	Sciences pures et appliquées	n	3288	352	521	18	516		4 325	370	4 695
72	Sciences sociales	n	911	153	232	1	164		1 307	154	1 461
73	Éducation	n	643	21	75	90	59		777	111	888
74	Droit	n	314	60	29	17	21		364	77	441
75	Arts, lettres et sciences humaines	n	2476	613	1085	144	250		3 811	757	4 568
76	Plurisectoriel	n	134	1364		540		3	134	1 907	2 041
77	Ensemble des secteurs	n	8 524	2 592	2 072	859	1 186	3	11 782	3 454	15 236
Femmes											
80	Santé	n	2376	107	380	154	192		2 948	261	3 209
81	Sciences pures et appliquées	n	1741	337	372	48	203		2 316	385	2 701
82	Sciences sociales	n	1703	411	343	10	274		2 320	421	2 741
83	Éducation	n	1696	93	273	361	71		2 040	454	2 494
84	Droit	n	608	71	51	41	37		696	112	808
85	Arts, lettres et sciences humaines	n	3699	928	1254	162	227		5 180	1 090	6 270
86	Plurisectoriel	n	260	2048		1078	1	5	261	3 131	3 392
87	Ensemble des secteurs	n	12 083	3 995	2 673	1 854	1 005	5	15 761	5 854	21 615
Total											
90	Santé	n	3 134	136	510	203	368	0	4 012	339	4 351
91	Sciences pures et appliquées	n	5 029	689	893	66	719	0	6 641	755	7 396
92	Sciences sociales	n	2 614	564	575	11	438	0	3 627	575	4 202
93	Éducation	n	2 339	114	348	451	130	0	2 817	565	3 382
94	Droit	n	922	131	80	58	58	0	1 060	189	1 249
95	Arts, lettres et sciences humaines	n	6 175	1 541	2 339	306	477	0	8 991	1 847	10 838
96	Plurisectoriel	n	394	3 412	0	1 618	1	8	395	5 038	5 433
97	Ensemble des secteurs	n	20 607	6 587	4 745	2 713	2 191	8	27 543	9 308	36 851

3. Bilan et perspectives

3 Bilan et perspectives

À l'Université Laval, l'été 2007 marque l'arrivée en poste d'une nouvelle équipe de direction. Rapidement, de grandes orientations de développement ont été élaborées et présentées à la communauté universitaire et d'affaire dans un document ayant pour titre Horizon 2012 voir document en annexe 1).

L'élaboration du plan d'orientations Horizon 2012 avait pour objectif la conception d'une vision commune du développement futur de l'Université et la détermination des moyens à mettre en œuvre en vue de sa réalisation. « Devenir l'une des meilleures universités au monde », telle est notre ambition pour le rayonnement de notre établissement, son évolution et celle de la société dans laquelle l'Université est engagée et à laquelle elle contribue.

Devenir une des meilleures universités au monde, c'est d'abord et avant tout :

- Une université complète reconnue pour l'excellence de ses programmes de formation - ce qu'est déjà l'Université Laval ;
- C'est aussi une université de pointe en matière de recherche et de création – ce qu'est aussi l'Université Laval, occupant le 7e rang des grandes universités de recherche au Canada avec des fonds de recherche de l'ordre de 280 M\$.

Et notre ambition ne s'arrête pas là.

- Nous souhaitons aussi que l'Université Laval soit de plus en plus ouverte sur le monde et engagée dans sa collectivité ;
- Nous voulons qu'elle soit citée comme modèle pour la qualité de son milieu de vie, d'études et de travail ;
- Et enfin, nous tenons à ce qu'elle soit exemplaire lorsqu'il est question de gouvernance et de développement durable.

Notre vision repose également sur des valeurs institutionnelles fondamentales, telles que le respect de la diversité des personnes, des sociétés, des savoirs et des modes de pensée, une approche humaniste ainsi que le développement de la pensée et du jugement critique.

Depuis deux ans, cette vision stimulante et rassembleuse, qui a comme toile de fond le développement durable, guide toutes nos actions et décisions et s'est concrétisée dans de multiples réalisations.

Celles mises, en relief dans le texte, illustrent le dynamisme et la créativité dont fait preuve notre communauté universitaire et s'inscrivent dans chacun des 6 grands thèmes d'*Horizon 2012*.

3.1 Bilan des réalisations

a. La formation

Nous avons révisé le Règlement des études afin d'y intégrer un article qui prévoit que « tout programme de baccalauréat doit désormais avoir pour objectif d'initier les étudiants aux enjeux du développement durable ».

Tout récemment, en avril 2010, un profil d'études en développement durable a été adopté par le conseil universitaire. Les directions des programmes de baccalauréat disposent maintenant de toutes les balises nécessaires pour sa mise en place. Rappelons que l'Université Laval offre déjà plus de 130 cours en lien avec le développement durable, cours qui sont donnés dans 43 programmes de formation.

Nous avons poursuivi l'enrichissement de notre offre de formation à distance. En 2008-2009, neuf nouveaux programmes entièrement à distance se sont ajoutés, si bien que nous offrons maintenant 39 programmes de formation offerts entièrement à distance. L'an dernier, la population étudiante (en équivalence temps plein) inscrite à une formation à distance a augmenté de 11,4 % par rapport à l'année précédente. En tout, 567 cours sont accessibles à distance pour l'ensemble des programmes tant réguliers qu'à la formation continue pour tous les cycles, ce qui place l'Université Laval dans une position avantageuse en matière de formation bimodale.

Nous avons également renforcé notre offre de formation continue afin de répondre aux besoins des personnes actives sur le marché du travail.

b. Recherche et création

Dans le cadre du *Programme pour l'avancement de l'innovation et de la recherche (PAIR)*, l'Université prévoyait créer, sur cinq ans, 100 chaires pour un total de 100 M\$. Depuis 2 ans, 22 chaires ont été créées et l'objectif de 100 M\$ est déjà atteint.. Cela signifie le soutien de quelque 60 partenaires. Cela confirme autant de postes de titulaire de chaire de haut calibre. Parmi les chaires lancées au cours de la dernière année, mentionnons :

- La Chaire de nutrition et de santé Lassonde;
- La Chaire de recherche industrielle CRSNG en conception optique;
- La Chaire de recherche EDS en prévisions et actions;
- La Chaire en droit de l'environnement et en développement arctique;
- La Chaire de télédétection de la nouvelle frontière arctique du Canada;
- La Chaire d'innovation en photonique.

Toujours en matière de renforcement de notre capacité de recherche, nous avons aussi raison d'être particulièrement fiers de la construction d'un superordinateur qui a été complété au cours de l'année 2008-2009 et dont la capacité de calcul théorique sera la 2e au Canada et, à bien des égards, la première en performance réelle.

L'obtention récente de deux chaires d'excellence de recherche du Canada sur un total de 19 réparties dans 13 universités canadiennes montre bien la qualité et le dynamisme de nos grands chercheurs qui ont joint leurs efforts à ceux du Bureau des chaires pour présenter les dossiers de candidature de l'Université à ce prestigieux programme canadien de recherche et d'innovation.

Un nouvel institut de recherche transdisciplinaire a vu le jour, l'Institut de biologie intégrative et des systèmes (IBIS), qui regroupera nos forces vives en biologie cellulaire, moléculaire et évolutive.

La Politique sur l'intégrité en recherche et création et sur les conflits d'intérêts a été complétée et adoptée le 21 mai 2009. Cette politique détermine les notions d'intégrité de la recherche, définit les responsabilités de tous les acteurs concernés et offre une nouvelle approche de gestion des conflits d'intérêts.

Un comité des brevets a également été créé, impliquant non seulement le Bureau de liaison entreprise-université (le BLEU), mais aussi certains membres de la communauté universitaire.

Par ailleurs, le vice-rectorat à la recherche et à la création a tenu, en octobre 2008, un forum pancanadien sur la propriété intellectuelle et la valorisation dans le secteur de la santé.

c. Internationalisation des activités

Dans un contexte de mondialisation, l'internationalisation de nos activités est bien sûr une priorité. Et à ce chapitre, nos efforts afin d'accroître la présence de l'Université Laval sur la scène internationale et de créer sur le campus un environnement propice aux échanges interculturels continuent de porter ses fruits. À preuve, l'Université Laval, seule université québécoise à être récompensée pour son profil international, s'est vue décernée le Prix 2009 du Bureau canadien de l'éducation internationale.

Quelques 800 étudiants ont pu réaliser un projet d'études ou de stage à l'étranger grâce au soutien du Bureau international. Par ailleurs, nous recevons annuellement environ 800 étudiants étrangers en échange dans le cadre de nos diverses ententes avec des établissements universitaires partenaires. Au 31 mai 2009, l'Université Laval comptait 602 ententes de nature diverses avec 450 partenaires répartis dans 62 pays.

Nous avons aussi créé un programme de jumelage afin d'améliorer l'encadrement de ces étudiants et de faciliter leur intégration à leur nouveau milieu de vie. Ainsi, quelque 680 étudiants québécois et étrangers ont participé à ce programme l'an dernier.

Enfin, nous avons développé un cheminement bilingue à la maîtrise en droit, majeure en droit de l'environnement développement durable et sécurité alimentaire, en collaboration avec l'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne). Nous avons reçu les premiers étudiants en 2009-2010.

d. Les membres de la communauté universitaire

L'Université Laval, c'est d'abord des personnes (étudiants, professeurs-chercheurs, chargés de cours, personnel de soutien et administratif), sans lesquelles l'Université Laval ne serait pas ce qu'elle est. Les membres de notre communauté universitaire sont donc au centre de nos priorités.

Des actions sont continuellement mises en place afin d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la communauté, d'améliorer la qualité des services offerts aux étudiants et d'assurer une saine gestion des ressources humaines.

Nous avons notamment poursuivi les travaux en vue de l'élaboration d'une politique de valorisation, de reconnaissance et d'amélioration de la qualité de l'enseignement et d'une politique de reconnaissance des acquis et des compétences des étudiants.

Des travaux d'envergure se sont également poursuivis afin d'améliorer notre parc immobilier. Par exemple en 2008-2009 :

- les travaux au pavillon Abitibi-Price ont été achevés;
- la partie nord du pavillon Ferdinand-Vandry a été rénovée et mise aux normes, ce qui lui a valu l'obtention de la Reconnaissance de l'efficacité énergétique émise par Ressources naturelles Canada;
- le parc-autos du PEPS a aussi été rénové et mis aux normes;
- le complexe de serres haute performance a été mis en opération;
- les animaleries logées sur le campus ont été restructurées et également mises aux normes.

Nous avons aussi continué à améliorer la qualité des services aux étudiants. Ainsi, le Service des affaires étudiantes est devenu la Direction des services aux étudiants. Cet interlocuteur privilégié auprès des étudiants et de leurs associations comprend maintenant trois unités : le Bureau de la vie étudiante, le Centre d'aide aux étudiants et le Bureau des bourses et de l'aide financière. Notons qu'en 2008-2009, les étudiants de l'Université Laval ont reçu plus de 54 M\$ en bourses et en salaire d'assistantat, ce qui représente une augmentation de plus de 2 M\$ par rapport à l'année précédente.

Le Service de placement a, pour sa part, multiplié les activités permettant aux étudiants de rencontrer des employeurs potentiels, contribuant ainsi à faciliter leur insertion professionnelle. Il a aussi concrétisé son projet : « Le mode d'emploi pour rêver mieux », une démarche unique en son genre qui permet aux étudiants de créer leur portfolio et de le rendre disponible aux employeurs sur le Web.

La gestion efficace des ressources humaines est également demeurée au cœur de nos préoccupations. On peut penser par exemple :

- À la restructuration des départements de la Faculté de médecine à la suite d'une entente conclue entre le SPUL et l'AMCEL;
- À la poursuite de la session d'orientation offerte aux administrateurs nouvellement en poste et dont ont pu bénéficier 13 nouveaux doyens ou directeurs de département;
- À la préparation du Plan de continuité des services dans un contexte de contamination biologique (pandémie de grippe);
- À la poursuite des efforts importants consentis à l'implantation du Projet de modernisation des systèmes d'information et de gestion des ressources humaines, un projet de 20 M\$ sur trois ans ;
- Au renouvellement des ententes avec le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval, l'Association des cadres supérieurs et intermédiaires de l'Université et l'Association des directrices et directeurs de service ;
- Au sondage en ligne à l'intention du personnel sur les facteurs qui influencent le niveau de satisfaction de l'ensemble des employés.

Pour sa part, le Service des ressources humaines a, entre autres, continué d'assurer efficacement l'embauche, l'accueil et l'offre de formation et de perfectionnement du personnel :

- 150 personnes ont pu bénéficier du nouveau programme d'accueil des employés;
- Environ 120 gestionnaires ont participé à une formation intensive en gestion des ressources humaines;
- 48 % à 70 % du personnel administratif a pu bénéficier d'activités de perfectionnement pour un total de 30 000 heures de formation.

e. Gouvernance et développement durable

La saine gouvernance et le développement durable comptent également parmi nos grandes orientations de développement. C'est d'ailleurs dans une perspective de gestion responsable et de pérennité de notre institution que, l'an dernier, nous avons maintenu notre objectif d'équilibre budgétaire, et ce, malgré la chute des marchés financiers. Cet objectif ambitieux a été atteint grâce aux importants efforts consentis par toutes les unités. Nous nous engageons dans la même voie pour 2010-2011.

Nous avons aussi continué d'améliorer nos systèmes d'information et de communication. Par exemple :

- La nouvelle version du site Internet ulaval.ca a été mise en ligne au printemps 2009 et continuera d'être améliorée au cours de la prochaine année ;
- Le Projet de modernisation de la gestion des études (Banner et Capsule) est à la phase d'ajustement ;
- Le développement de l'Environnement numérique d'apprentissage progresse également très bien, ainsi que la modernisation des infrastructures technologiques du Projet intégré des sciences de la santé ;
- La plateforme de communication synchrone *Illuminate*, implantée en 2008, connaît aussi un franc succès et nous évaluons maintenant la possibilité d'en augmenter la capacité.

Nous nous sommes aussi engagés dans une démarche structurée de développement durable tout en poursuivant nos actions afin de réduire notre empreinte environnementale. Pensons par exemple à :

- La mise en ligne du portail web institutionnel sur le développement durable;
- L'adoption de la Politique institutionnelle de développement durable;
- La production d'un bilan des gaz à effet de serre qui démontre que nous avons réduit de 20 % nos émissions depuis l'année 2000;
- L'élaboration du Plan d'action de développement durable, plan évolutif de 3 ans;
- L'obtention de la certification « Campus durable »;
- La poursuite du Programme d'efficacité énergétique et l'adoption d'initiatives favorisant les modes de transport alternatifs dont l'Abonne-Bus offert aux employés de l'Université, qui permet d'économiser 10 % sur le laissez-passer annuel du RTC et de la Société de transport de Lévis, le prêt de vélos et l'augmentation du réseau de pistes cyclables sur le campus, ainsi que l'achat de véhicules électriques par Zone, coopérative de l'Université Laval et le Service de sécurité et de prévention ;

- La publication du Guide des événements écoresponsables.

Saluons également les efforts continus du Service des résidences pour améliorer la qualité de l'hébergement sur le campus et qui, en sus de la certification « Établissement vert Brundtland » obtenue en 2008, s'est vu décerner en 2009 la certification « Clé verte » de l'Association des hôtels du Canada et le certificat de reconnaissance « mise en œuvre » de Recyc-Québec.

f. Suivi du plan d'action HORIZON 2012

Le plan d'action de la direction de l'Université Laval, *Horizon 2012*, a été approuvé par le Conseil d'administration en février 2008 et a fait l'objet d'un suivi à l'automne 2009.

L'environnement dans lequel l'Université Laval évolue a changé depuis la mise sur pied du plan d'action *Horizon 2012*. Dans une perspective d'ajuster le plan d'action aux nouvelles réalités de l'Université d'ici à l'échéance de 2012, un suivi des actions a été effectué de septembre à octobre 2009 auprès des vice-recteurs.

L'exercice de suivi du plan d'action a permis de dresser le portrait de la situation, et a permis d'outiller chaque vice-recteur d'information suffisamment détaillée pour qu'il puisse apporter les ajustements nécessaires à l'atteinte des objectifs d'ici 2012.

Ce qui ressort du processus de suivi c'est que 75 % des actions sont soit réalisées ou encore en voie de l'être. La pertinence des actions identifiées au moment du dévoilement *Horizon 2012* a été vérifiée. Ainsi, il a été établi que 77 % des actions sont toujours pertinentes dans le cadre de leurs stratégies respectives et que l'impact des actions sur l'atteinte des objectifs est estimé à 85 %.

Ces résultats forts encourageants permettent de croire que les objectifs identifiés en 2008 seront réalisés d'ici 2012.

3.2 Perspectives institutionnelles

Pour rester « une université complète et reconnue comme un établissement de réputation internationale », nous prévoyons entre autres :

- Favoriser le décroisement de nos activités de formation et le développement de la formation à distance grâce à la modification des formules budgétaires. Nous prévoyons également produire un guide des meilleures pratiques en matière de formation à distance ;
- Intensifier nos efforts afin de favoriser l'intégration et la réussite des étudiants, en particulier les étudiants étrangers et les étudiants autochtones. Un poste de coordonnateur à l'accueil et au soutien des étudiants autochtones a d'ailleurs été récemment pourvu ;
- Attirer les meilleurs étudiants en développant et en mettant en valeur notre offre d'appui financier, notamment par la mise en place du Programme institutionnel de bourses de leadership et développement durable;

- Faire valoir nos programmes d'excellence sportive universitaire en misant, entre autres, sur les futures infrastructures du Super PEPS;
- Intensifier l'usage des technologies de l'information, notamment comme outil de recrutement afin d'assurer un suivi auprès des étudiants potentiels.

Pour rester « une université de pointe et continuer à s'illustrer par la qualité exceptionnelle des réalisations de ses chercheurs », nous prévoyons entre autres :

- Assure la mise en œuvre du Plan de développement de la recherche 2010-2014 (voir l'extrait adapté de Plan en annexe 2) ;
- Mettre en place de grandes plateformes multidisciplinaires, notamment en infectiologie, en génomique, en biophotonique et en multimédia;
- Regrouper les forces multifacultaires de recherche sur l'environnement arctique;
- Poursuivre nos efforts de créations de chaires du programme PAIR ;
- Finaliser la restructuration de SOVAR afin d'en faire une société de valorisation de la recherche régionale;
- Rédiger une politique sur la mise sur pied et l'évaluation des instituts.

Pour rester « une université ouverte sur le monde, qui favorise les échanges, la coopération et la participation de ses membres aux enjeux mondiaux majeurs », nous prévoyons entre autres :

- Accroître nos efforts de recrutement sur la scène internationale;
- Mener à terme les travaux du Comité de réflexion sur la mission de la Maison internationale et mettre en œuvre ce projet;
- Développer des partenariats privilégiés, tel celui avec l'Université de Bordeaux, qui nous a permis de nous entendre sur un plan stratégique commun de 5 ans.

Pour rester une université modèle qui permet à tous les membres de sa communauté de s'épanouir et de s'affirmer dans un contexte institutionnel dynamique, diversifié et respectueux des autres, nous prévoyons :

- Mettre en place un comité sur la santé globale représentatif de l'ensemble du personnel;
- Obtenir la certification « Entreprise en santé », laquelle vise le maintien et l'amélioration durable de la santé des personnes en milieu de travail;
- Mettre en place une activité de sensibilisation au développement durable pour les nouveaux employés;
- Poursuivre nos efforts en matière d'accès à l'égalité.

Pour rester « une université moderne qui s'investit dans le développement durable et qui gère ses ressources de façon responsable, nous prévoyons », entre autres :

- Continuer d'assurer une gestion rigoureuse de nos opérations et maintenir l'équilibre budgétaire;
- Favoriser l'achat de biens et de services locaux afin de minimiser notre empreinte écologique et contribuer au développement régional;

- Poursuivre la mise en place de mesures permettant d'améliorer la qualité de vie et la santé des personnes fréquentant le campus;
- Favoriser la tenue d'événements écoresponsables sur le campus;
- Poursuivre la mise en œuvre de notre programme d'efficacité énergétique;
- S'inspirer des standards internationaux en matière de construction de bâtiments écologiques.

La préoccupation pour le développement durable n'est d'ailleurs pas nouvelle à l'Université Laval. Elle constitue la toile de fond autour de laquelle l'Université Laval s'est développée et s'articulent tant les réalisations de l'année antérieures que les projets de développement présentés.

La population exige toutefois que les établissements d'enseignement rendent compte de la façon dont elles prennent en considération la protection de l'environnement, le bien-être des personnes, l'équité sociale et l'efficacité économique dans leurs processus décisionnels et dans leurs actions. C'est pourquoi nous nous sommes engagés, depuis près de trois ans, dans une démarche structurée qui vise à intégrer les principes du développement durable dans toutes nos activités et opérations.

La cohérence et l'efficacité de cette démarche sont par ailleurs largement tributaires de l'adhésion de l'ensemble de la communauté universitaire. Voilà pourquoi nous entendons aussi, au cours de la prochaine année, sensibiliser davantage les membres de la communauté universitaire aux enjeux du développement durable. Nous encouragerons également toutes les unités à non seulement faire la promotion du développement durable, mais également à réaliser des projets et à poser des gestes concrets en ce sens.

3.3 Indicateurs de qualité de l'enseignement

La façon de juger de la qualité de l'enseignement universitaire se définit différemment selon les préoccupations, les valeurs et les objectifs des personnes et instances concernées.

a. Dans une perspective gouvernementale

Dans une perspective gouvernementale, la qualité des grades émis par un établissement est importante au Québec. En effet, le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS) consacre temps et argent à effectuer l'enquête Relance auprès des diplômés autant des collèges que des universités, et ce, 23 mois après l'obtention des diplômes en vue de mesurer leur niveau d'intégration sur le marché du travail.

Les résultats de l'enquête effectuée en janvier 2009 auprès des diplômés universitaires de 2007 placent autant les bacheliers que les diplômés à la maîtrise de l'Université Laval en bonne place par rapport à l'ensemble des diplômés sondés en ce qui a trait au taux de chômage.

Le taux de chômage des diplômés actifs du 1^{er} cycle et du 2^e cycle était de 3,5 % et de 3,7 % alors que dans l'ensemble du Québec les taux étaient respectivement de 4,5 et 4,2 %. L'Enquête nous apprend également que les diplômés de l'Université Laval, qui occupent un emploi à temps plein, occupent plus que les autres diplômés un emploi en lien avec leur formation.

Emploi à temps plein en rapport avec la formation en %

	Baccalauréat	Maîtrise
Université Laval	85,3	88,5
Ensemble du Québec	82,1	85,8

Source : Enquête Relance 2009

Dans une perspective globale d'excellence, et en l'absence d'examen uniforme comme il en existe à l'enseignement primaire et secondaire, la performance des étudiants d'un établissement universitaire aux examens des ordres professionnels devient un gage de qualité des programmes offerts. Il est vrai que cette mesure se limite à quelques programmes, mais demeure malgré cela révélatrice d'excellence entre autres en raison de son caractère de comparabilité. Ces résultats, souvent publics, permettent à un établissement de corriger rapidement le tir si une année donnée, une contre-performance de ses étudiants survient.

Ainsi, parmi les trois universités qui offrent un programme de sciences infirmières au Québec, les diplômés de l'Université Laval se sont classés au premier rang au chapitre du taux de réussite au 1^{er} essai à la session d'examen de septembre 2009. Ils ont réussi à 93,3 % au premier essai. La performance des diplômés de l'Université Laval à leur première tentative à l'examen final uniforme des comptables agréés (CA) témoigne également de la qualité du programme de comptabilité qui leur a été offert.

Taux de réussite à l'examen final uniforme de l'ordre des CA – décembre 2008

	Université Laval	Au Québec
Première tentative	85,5 %	70,5 %

b. Pour un étudiant

Pour un étudiant, la qualité de l'enseignement universitaire prend plusieurs formes. C'est entre autres, le niveau de compétence atteint que lui confère son diplôme, mais encore plus la perception de sa compétence pour exercer un emploi. C'est aussi le fait de s'être senti encadré et soutenu tout au long de son parcours, ce qu'il mesure notamment par la qualité des échanges vécus et l'importance des défis intellectuels rencontrés.

Les diplômés de 2007 interrogés en janvier 2009 dans le cadre de l'enquête Relance ont été appelés à s'exprimer sur la perception de leur niveau de compétence au moment de l'obtention de leur diplôme. Plus de 60 % des bacheliers de l'Université Laval ont estimé avoir un niveau de compétence supérieur pour exercer un emploi lié à leur formation alors que près de 65 % des diplômés des autres universités estimaient avoir un niveau de compétence supérieur.

Au moment de l'obtention du diplôme, le niveau de compétence atteint pour exercer un emploi lié à votre formation?

Niveau de compétence	Baccalauréat en %			Maîtrise en %		
	Autres universités	Université Laval	Total	Autres universités	Université Laval	Total
Très élevé	12,4	8,2	11,7	28,3	24,9	27,6
Élevé	54,0	52,4	53,7	55,3	57,5	55,7
Moyen	31,1	35,8	31,9	15,4	16,2	15,6
Bas	2,1	3,2	2,3	0,9	1,2	0,9
Très bas	0,5	0,4	0,5	0,2	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Ce léger écart avec l'ensemble des bacheliers des autres universités au moment de l'obtention du diplôme se résorbe complètement après 23 mois. Autant les étudiants de l'Université Laval que ceux des autres établissements estiment à près de 85 % avoir un niveau de compétence supérieur pour exécuter les tâches habituelles de leur emploi au moment du sondage. On peut ainsi avancer que nos programmes permettent aux étudiants de puiser dans leur bagage de compétences pour s'adapter à la spécificité des emplois qu'ils occupent.

Au cours de la semaine du 18 au 24 janvier 2009, niveau de compétence atteint pour exécuter des tâches habituelles dans votre emploi lié à votre formation?

Niveau de compétence	Baccalauréat en %			Maîtrise en %		
	Autres universités	Université Laval	Total	Autres universités	Université Laval	Total
Très élevé	19,1	17,8	18,9	31,6	26,2	30,5
Élevé	64,8	65,4	64,9	58,9	63,5	59,9
Moyen	15,5	16,2	15,6	9,2	9,8	9,3
Bas	0,5	0,5	0,5	0,3	0,3	0,3
Très bas	0,1	0,1	0,1	0,0	0,2	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les étudiants de notre Université sont invités à participer à deux grands sondages nord-américains soit le *National Survey of Student Engagement* (NSEE) pour les étudiants du 1^{er} cycle et le *Canadian Graduate & Professional Student Survey* (CGPSS) pour les étudiants inscrits aux cycles supérieurs. C'est par l'entremise de ces sondages que l'Université valide en quelque sorte les services, l'encadrement et l'enseignement offerts aux étudiants. Bien que le système québécois d'enseignement supérieur diffère quelque peu de celui du reste du Canada et des États-Unis, ces sondages démontrent que l'expérience universitaire de nos étudiants est parmi

les meilleures. Voici comment se positionnent nos étudiants lorsqu'ils sont interrogés sur leur expérience globale à l'Université Laval comparativement aux étudiants du groupe des 13 plus grandes universités du Canada (G13).

	Questions	Université Laval	Universités du G13
Étudiants de première année au baccalauréat	NSEE : Si vous pouviez recommencer, est-ce que vous vous réinscririez dans le même établissement? Oui à ...	85,5 %	81,5 %
Étudiants de dernière année au baccalauréat		82,8 %	76,8 %
Étudiants du 2 ^e et 3 ^e cycles	CGPSS : Comment estimez-vous votre expérience globale dans cette université? Positive à...	66 %	61 %

c. Pour un établissement d'enseignement

Les indicateurs qui précèdent sont en fait des mesures d'extrait. Pour parvenir et maintenir un niveau adéquat de qualité, *un établissement d'enseignement doit se préoccuper d'indicateurs d'intrant.*

La qualité des étudiants qui choisissent de s'inscrire est importante, même pour une université comme l'Université Laval qui se veut ouverte au plus grand nombre. En sachant que les étudiants les plus forts sont plus susceptibles de poursuivre aux 2^e et 3^e cycles, leur présence dans l'effectif étudiant aux études supérieures est importante pour le dynamisme de celles-ci.

À cet égard, la cote de rendement collégiale à l'admission (CRC) est une mesure quantitative qui permet d'estimer la qualité des programmes lorsque les étudiants les plus performants choisissent de s'inscrire dans un établissement donné. Pour une université comme l'Université Laval, ouverte à tous, le calcul de la cote R moyenne des nouveaux inscrits sortant des collèges serait inapproprié dans ce contexte d'ouverture au plus grand nombre possible. Il serait également inapproprié d'inclure les disciplines médecine et droit pour des fins de comparaison avec d'autres universités, ces disciplines contingentées n'étant ouvertes qu'aux meilleurs étudiants.

À l'automne 2009, la proportion des sortants des collèges les plus performants inscrits à l'Université Laval dépassait la proportion provinciale des étudiants les plus forts de l'effectif provincial. On observait donc une certaine concentration des meilleurs étudiants à l'Université Laval.

Cote R des sortants des collèges¹ inscrits à l'automne 2009

CRC	Université Laval	Les universités de la CRÉPUQ
31 et 32	13 %	11 %
33 et plus	10 %	8 %

Source : CRÉPUQ

Ainsi, alors que l'effectif provincial des sortants des collèges dont la cote R se situait entre 31 et 32 était de 11 pour cent, l'Université Laval en comptait 13 pour cent.

La vigueur de la recherche est essentielle pour une grande université comme l'Université Laval, et ce, afin d'attirer les meilleurs professeurs-chercheurs et d'assurer aux étudiants une formation à la fine pointe du savoir. Un des indicateurs de qualité est la place qu'occupe l'Université Laval parmi les 50 universités de recherche au Canada. En 2009, notre Université occupait le 7^e rang en terme de subventions, de contributions et de contrats pour un montant de plus 278² millions de dollars.

La vigueur de la recherche se mesure également par des analyses bibliométriques qui fournissent une gamme d'information qui, dans leur contexte, permet d'apprécier la production des publications savantes du corps professoral. Une analyse effectuée pour la période s'étendant de 2000 à 2005 dans le cadre de l'échange de données du G13 offre en autres les informations suivantes. Il est à noter que les banques de publications exploitées dans cette étude sous représentent les publications francophones et des domaines des sciences humaines et sociales. Les données montrent que notre profil de collaboration diffère de celui des universités du G13 en ce qui a trait à la collaboration avec les chercheurs gouvernementaux.

	Université Laval	Universités du G13
% de professeurs qui ont publié durant la période	53,3 %	65,1 %
Nombre de publications par professeur	4,1	4,9
Collaboration avec :		
• l'internationale,	32 %	36 %
• les gouvernements,	11,6 %	6,1 %
• l'industrie.	3,6 %	3,4 %

Pour caractériser la spécialisation d'une université dans une discipline, on peut utiliser l'indice de spécialisation. Cet indice correspond au rapport entre la proportion des publications disciplinaires

¹ Les disciplines « médecine » et « droit » sont exclues des données afin d'assurer une meilleure comparabilité entre les établissements

² Research Infosource

d'une université dans ses publications totales et la proportion des publications mondiales de cette discipline dans les publications mondiales totales. Une valeur supérieure à 1 indique une spécialisation dans cette discipline par rapport aux autres disciplines, alors qu'une valeur inférieure à 1 indique une sous-spécialisation. Parmi les quinze disciplines dont la spécialisation est la plus importante (indice largement supérieur à 1) à l'Université Laval, seulement deux (relations industrielles et système respiratoire) sont également des disciplines de spécialisation du G13 au complet. Les treize autres sont des disciplines dont la haute spécialisation est spécifique à l'Université Laval. Ce sont : sciences religieuses, fertilité, sciences animales, endocrinologie, optique, écologie, entomologie, agriculture, nutrition, botanique, biologie marine, océanographie et polymères.

Une autre donnée bibliométrique produite ce printemps par l'organisme ScienceWatch établissait que trois professeurs de notre faculté de médecine se classaient parmi les auteurs les plus prolifiques au monde dans le domaine de la recherche sur l'obésité. La production scientifique remarquable de certains chercheurs contribue à faire de l'Université Laval un établissement de renommé international.

3.4 L'encadrement des étudiants

Tous s'accordent pour dire que l'encadrement joue un rôle important dans la réussite de bien des étudiants. Toutefois, l'Université est consciente que cette réussite est une responsabilité partagée entre l'établissement et l'étudiant qui, ultimement, est responsable de tirer avantage des moyens mis à sa disposition pour favoriser sa réussite.

Cette offre de moyens et d'occasions d'encadrement n'est plus à démontrer à l'Université Laval. Un nouveau système de gestion des études qui facilite le repérage des étudiants qui pourrait être à risque est en place depuis la session d'été 2009. Les professeurs sont maintenant mieux équipés pour répondre promptement aux besoins des étudiants.

Une direction des services aux étudiants offre une gamme de services dont l'objectif est de rendre la démarche de formation des étudiants plus complète et enrichissante tant au plan individuel que social. Cette direction regroupe le bureau de la vie étudiante, le bureau des bourses et le centre d'aide aux étudiants.

En plus, deux politiques institutionnelles encadrent formellement l'accueil, l'encadrement et l'intégration des étudiants et une autre traite spécifiquement de l'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs.

L'encadrement prend bien des formes à Laval, chaque fois que des équipes d'étudiants participent à des concours internationaux en génie, en administration ou dans toutes autres disciplines, il faut penser que des professeurs ont encadré ces équipes d'étudiants dans des activités extracurriculaires. Nos étudiants-athlètes qui se sont classés premiers au Canada pour l'excellence scolaire y sont parvenus en outre grâce au soutien qu'ils ont obtenu de leur direction de programme et à l'ensemble du personnel qui les encadre. Également, les facultés et les directions de programme proposent des moyens adaptés à leurs étudiants.

3.5 Engagement dans la communauté

L'engagement dans la société est aussi au cœur de notre mission. Notre participation à la vie culturelle, économique et sociale de la grande région de Québec n'est plus à démontrer.

Au cours d'une année, notre université est l'hôte d'un grand nombre d'activités et d'événements de nature sociale, culturelle ou scientifique. Ces activités desservent diverses clientèles régionales, nationales et internationales. L'Université Laval est d'ailleurs un important vecteur d'internationalisation de la région de Québec grâce en autres à l'introduction de la dimension internationale dans le curriculum de ses programmes de formation, aux multiples possibilités de mobilité internationale qu'elle offre à ses étudiants, à ses diverses stratégies de recrutement d'étudiants et de professeurs-chercheurs d'origine étrangère ainsi qu'à son vaste réseau de partenariats stratégiques internationaux en formation et en recherche et à ses nombreux projets de coopération et développement international.

L'Université est l'un des plus importants employeurs de la région, créant près de 5 500 emplois réguliers, quelque 4 000 emplois contractuels et 5 000 emplois étudiants.

La formation d'une relève hautement qualifiée dans tous les grands domaines du savoir a permis par ailleurs au Service de placement de l'Université Laval de conclure une entente de collaboration avec la Ville de Québec afin d'assurer le développement de la relève universitaire au sein de l'administration municipale.

Le milieu des affaires de la grande région de Québec tire également avantage de l'avancement et du transfert des connaissances développées par les chercheurs de l'Université Laval.

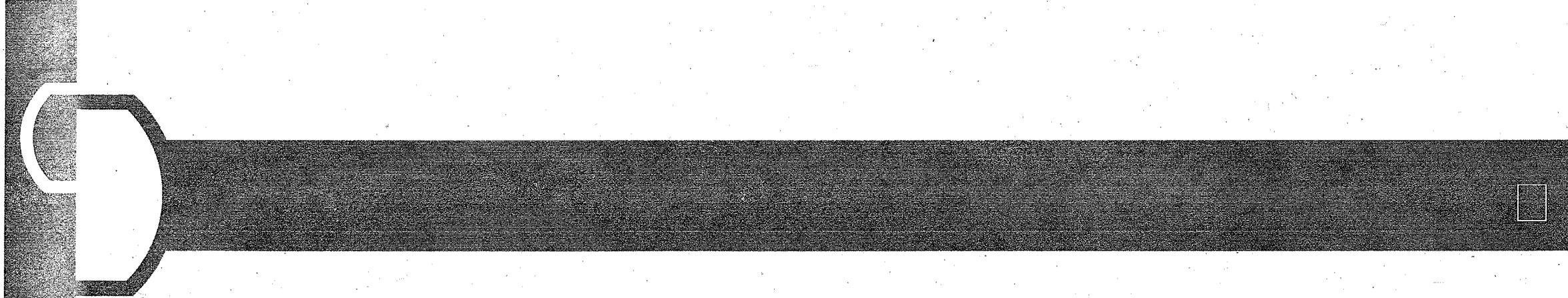
De nombreuses ententes de collaboration ont également été développées avec des organisations à vocation économique, sociale ou culturelle de la région de Québec afin de favoriser notamment le placement de nos étudiants et diplômés, la diffusion des connaissances à un large public ou la mise en commun de nos ressources au bénéfice de l'ensemble de la collectivité. À titre d'exemple, l'Université Laval a noué un partenariat avec Laurier Québec en collaboration avec la Chaire UNESCO en patrimoine culturel afin de développer une exposition permanente sur l'histoire du commerce de détail à Québec. D'autres partenariats ont pris forme avec le Musée de la civilisation, la Ville de Québec, le Centre des Congrès de Québec et la Commission de la Capitale nationale, etc..

L'Université Laval se veut résolument engagée dans son milieu. Cet engagement se traduit entre autres par la forte participation des membres de la communauté universitaire à des campagnes annuelles de souscription à des fins communautaires ou humanitaires, dont celles de Mira et Centraide. La campagne Centraide-Université Laval 2009 a d'ailleurs permis d'amasser un montant record de 385 265 \$, dépassant l'objectif de près de 25 000 \$.

Il faut aussi souligner la vocation régionale du PEPS de l'Université Laval, le calibre international de ses installations sportives et le succès des étudiants-athlètes de ses 14 clubs sportifs Rouge et Or sont aussi des atouts importants pour la Ville et la région de Québec.

4. Données financières

4.1 États financiers

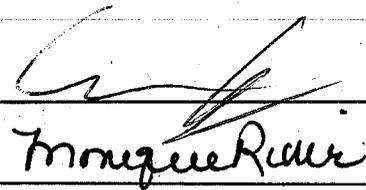


Rapport financier annuel
2008-2009

APPROUVÉ PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF

DATE : _____

ADMINISTRATEURS : _____


Monique Rivest

Québec 

Université Laval
Rapport financier annuel 2008-2009

TABLES DES MATIÈRES

États financiers

	PAGE
Notes aux états financiers et aux annexes.....	i
BILANS.....	1
Fonds de fonctionnement: Colonne 1	
Fonds avec restrictions: Colonne 2	
Fonds d'immobilisations: Colonne 3	
Fonds de Dotation: Colonne 4	
Autre Fonds: Colonne 5	
CONCILIATION DU SOLDE DE FONDS	
Fonds de fonctionnement: Lignes 1 à 13	2
Fonds avec restrictions: Lignes 14 à 22	2
Fonds d'immobilisations:	3
Fonds de Dotation: Colonne 1 à 5	4
Autre Fonds: Colonne 6.....	4
FONDS DE FONCTIONNEMENT	
Revenus.....	5
Dépenses.....	6
FONDS AVEC RESTRICTIONS	
Revenus.....	7
Dépenses.....	8

Annexes

	PAGE
CONCILIATION SUBVENTION MELS-ES.....	9
AJUSTEMENTS PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC MELS-ES.....	10
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR (À PAYER) MELS-ES.....	11
REVENUS REPORTÉS FONDS DE FONCTIONNEMENT.....	12
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR GOUVERNEMENT DU QUÉBEC FI.....	13
ANNEXE SUR LES AFFECTATION DES SOLDES DE FONDS	14
ANNEXE SUR LES REDRESSEMENTS DE SOLDES DE FONDS.....	15
ANNEXE SUR LES OPÉRATIONS INTERFONDS.....	16
ANNEXE SUR LES AVANTAGES SOCIAUX.....	17
ANNEXE SUR LES AUTRES REVENUS ET AUTRES DÉPENSES.....	18
ANNEXE SUR LES ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES.....	19
ANNEXE SUR LES TERRAINS ET BÂTIMENTS FF.....	20
ANNEXE SUR LES IMMOBILISATIONS.....	21
ANNEXE SUR LES SALAIRES MOYENS.....	22
ANNEXE SUR LES FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES.....	23
ANNEXE SUR LES VIREMENTS INTERFONDS.....	24
ANNEXE SUR LES AUTRES ACTIFS-AUTRES PASSIFS.....	25

Université Laval

975000

Notes aux États financiers et aux annexes

2008-2009

Page 1, ligne 23, col 3 :

Dans le total des emprunts à court terme au fonds d'immobilisations, il y a un montant de 55 372 970 \$ servant à financer temporairement les acquisitions d'immobilisations autorisées par le gouvernement du Québec.

Page 18, ligne 12, col 5 :

La variation du compte transitoire 998002 constitue l'écart entre le transfert des frais indirects au fonds avec restrictions de 3 718 535 \$ et le recouvrement de ces frais au fonds de fonctionnement de 3 787 583 \$. La variation s'explique par le fait qu'on utilise un compte transitoire pour comptabiliser le recouvrement des frais indirects et qu'il existe un délais entre le temps où on l'on recouvre les frais indirects et le temps où on les transfère au fonds de fonctionnement.

Université Laval

Bilan

au 31 mai 2009

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds avec restrictions</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	<u>Fonds de Dotation</u>	<u>Autres fonds</u>	<u>Total</u>	<u>Total au 31 mai 2008</u>	
	1	2	3	4	5	6	7	
ACTIF								
1 Encaisse (001)	964 065	0	0	0	0	964 065		1
2 Placements à court terme (005)	37 596 590	9 769 506	0	30 106 684	6 527 089	83 999 868	95 871 752	2
3 Intérêts courus à recevoir (010)	0	0	0	0	0	\$		3
4 Fonds détenus chez le fiduciaire (090)	-	-	0	-	-	\$		4
5 Subventions à recevoir MELs-ES (015) Page 11	22 763 524	-	-	-	-	22 763 524	29 876 100	5
6 Subvention à recevoir GQ (170) Page 13	-	-	10 198 827	-	-	10 198 827	10 273 846	6
7 Autres montants à recevoir (175,035)	-	-	93 286	0	0	93 286	214 596	7
8 Comptes à recevoir Droits de scolarité (020)	1 757 704	-	-	-	-	1 757 704	2 504 264	8
9 Autres comptes à recevoir (030,025)	20 585 444	101 537 331	-	-	-	122 122 775	130 801 860	9
10 Avances à d'autres fonds (040,045,050,055,060) Page 16	0	86 668 994	0	0	0	86 668 994	76 715 007	10
11 Frais payés d'avance (070)	3 320 625	0	-	0	-	3 320 625	3 364 395	11
12 Stocks (075)	0	0	-	-	-	\$		12
13 Placements à long terme (100)	-	-	0	-	-	\$		13
14 Obligations et actions (125, 130)	-	-	-	0	-	\$		14
15 Prêts hypothécaires et autres prêts (135 et 140)	-	-	-	0	-	\$		15
16 Biens immobiliers (145)	-	-	-	0	-	\$		16
17 Immobilisations (105, 120) Page 21	-	-	589 835 400	-	-	589 835 400	567 355 800	17
18 Contribution de l'UQSS aux constituantes (110)	-	-	0	-	-	\$		18
19 Frais reportés (080)	0	0	-	0	-	\$		19
20 Autres actifs (085) (085 115 FI) (150,155,160 et 165 pour AF) Annexe 26	0	0	578 947	0	0	578 947	631 579	20
21 TOTAL DE L'ACTIF	86 987 952	197 975 831	600 706 461	30 106 684	6 527 089	922 304 017	917 609 199	21
PASSIF								
22 Découvert de banque (201)	0	0	0	0	0	\$	1 513 074	22
23 Emprunts à court terme (205)	68 069 587	0	118 930 019	0	-	186 999 606	188 216 149	23
24 Dépôts de garantie et retenues sur contrat (305,310)	-	-	0	-	-	\$		24
25 Subventions à rembourser au MELs-ES (210) Page 11	0	-	-	-	-	\$		25
26 Comptes à payer (215,220)	13 739 455	8 496 270	11 642 966	2 637 896	0	36 516 587	43 879 986	26
27 Portion de dette exigible à court terme (314)	0	-	69 060 232	-	-	69 060 232		27
28 Avances d'autres fonds (225, 230,235,240,245) Page 16	82 036 163	0	4 632 831	0	0	86 668 994	76 715 007	28
29 Salaires, avantages sociaux et déductions à la source (255)	10 218 752	0	-	-	-	10 218 752	16 782 323	29
30 Revenus reportés (260) Page 12	4 214 540	-	-	0	-	4 214 540	3 964 164	30
31 Dettes à long terme (315,320,325,330,335)	0	-	391 672 707	-	-	391 672 707	426 033 207	31
32 Autres passifs (265) (270,275,280 et 285 pour PF) Annexe 26	35 167 133	1 731 510	0	0	0	36 898 643	35 860 776	32
33 TOTAL DU PASSIF	213 445 630	10 227 780	595 938 755	2 637 896	\$	822 250 061	792 964 686	33
34 Solde de fonds d'affectation d'origine interne (290FF 303 FI) Page 2 et 14	41 057 761	-	0	-	-	41 057 761	60 958 347	34
35 Solde de fonds non affecté (295) Page 2	(167 515 439)	-	-	-	-	(167 515 439)	(177 169 210)	35
36 Solde de fonds (300) Page 14	-	-	-	-	6 527 089	6 527 089	9 083 467	36
37 Solde de fonds d'affectation d'origine externe (302) Page 2	-	187 748 052	0	-	-	187 748 052	184 398 612	37
38 Solde de fonds Capital d'affectation interne (340) Page 14	-	-	-	5 404 642	-	5 404 642	6 480 126	38
39 Solde de fonds Capital d'affectation externe (345)	-	-	-	19 166 371	-	19 166 371	23 017 348	39
40 Solde de fonds produits non-attribués affectation interne (350) Page 14.	-	-	-	808 493	-	808 493	883 570	40
41 Solde de fonds produits non-attribués affectation externe (355)	-	-	-	2 089 282	-	2 089 282	2 319 394	41
42 Solde de fonds investi en immobilisations (304)	-	-	4 767 706	-	-	4 767 706	14 672 859	42
43 TOTAL DU SOLDE DE FONDS	(126 457 678)	187 748 052	4 767 706	27 468 788	6 527 089	100 053 956	124 644 513	43
44 TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	86 987 952	197 975 831	600 706 461	30 106 684	6 527 089	922 304 017	917 609 199	44

Université Laval
Conciliation du solde de fonds - Fonds de fonctionnement
Exercice 2008-2009

	Solde non réparti	Enseignement Recherche/soutien	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	TOTAL	
	1	2	3	4	5	6	
1 Solde au début de l'année		(129 254 426)	9 128 186	1 223 208	2 692 169	(116 210 863)	1
2 Redressement des années précédentes Page 15						\$	2
3 Revenus de l'année Page 5	-	454 111 749	9 879 547	17 661 611	17 112 839	498 765 746	3
4 Dépenses de l'année Page 6	-	455 717 170	8 534 636	17 517 873	16 851 558	498 621 237	4
5 Résultats de l'année	-	(1 605 421)	1 344 911	143 738	261 281	144 509	5
6 Variation de la JV sur les actifs disponibles à la vente		(6 880 470)				(6 880 470)	6
7 Variation de la JV sur les couvertures de flux de trésorerie		(3 581 729)				(3 581 729)	7
8 Virements des autres soldes de fonds Page 16		70 875				70 875	8
9 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16						\$	9
10 Solde à la fin de l'année	\$	(141 251 171)	10 473 097	1 366 946	2 953 450	(126 457 678)	10
11 Répartition du solde de fonds							11
12 Solde de fonds d'affectation d'origine interne		36 737 365		1 366 946	2 953 450	41 057 761	12
13 Solde de fonds non affecté						(167 515 439)	13

Université Laval
Conciliation du solde de fonds - Fonds avec restrictions
Exercice 2008-2009

			6	
14 Solde au début de l'année			184 398 612	14
15 Plus : Fonds alloués Page 7			221 070 262	15
16 Moins : Fonds utilisés Page 8			217 253 950	16
17 Redressement années précédentes Page 15			\$	17
18 Variation de la JV sur les actifs disponibles à la vente			1 614 834 \$-	18
19 Variation de la JV sur les couvertures de flux de trésorerie				19
20 Virements des autres soldes de fonds Page 16			1 147 962	20
21 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16			\$	21
22 Solde à la fin de l'année			187 748 052	22

Université Laval
Conciliation du solde de fonds - Fonds d'immobilisations
Exercice 2008-2009

	DÉBIT 1	CRÉDIT 2	SOLDE 3	
1	-	-	96 374 443	1
2				2
3	-	43 938 270	-	3
4	-		-	4
5	-		-	5
6	-	195 016	-	6
7	-		-	7
8	-	35 943	-	8
9	-	30 989	-	9
10	-	6 486 010	-	10
11	-	50 686 228	50 686 228	11
12				12
13	-	\$ -	-	13
14	-	30 278 578	-	14
15	-	\$ -	-	15
16	-	675 000	-	16
17	-		-	17
18	-	30 953 578	30 953 578	18
19				19
20	81 701 583	-	-	20
21	\$ -	-	-	21
22	si positif	si négatif	-	22
23	si positif	si négatif	-	23
24	81 701 583	\$ -	81 701 583	24
25				25
26	22 421 357	-	-	26
27	4 045 985	-	-	27
28		-	-	28
29		-	-	29
30	62 187 454	-	-	30
31		-	-	31
32	2 890 164	-	-	32
33	91 544 960	-	91 544 960	33
34	-	-	4 767 706	34

Université Laval
 Conciliation de solde de fonds - Fonds de dotation et autres
 Exercice 2008-2009

	FONDS DE DOTATION				TOTAL	AUTRE FONDS
	Capital d'affectation interne	Capital d'affectation externe	Produits nets non transférés d'affectation interne	Produits nets non transférés d'affectation externe		
	1	2	3	4	5	6
1 SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	6 480 126	23 017 348	883 570	2 319 394	32 700 438 \$	9 083 467
2 AJOUTER						
3 Dons et dotations		18 750	-	-	18 750 \$	
4 Redressement Page 15					-\$	-\$
5 Virements des autres fonds Page 16					-\$	-\$
6 Revenus de placements	-	-	18 482	1 042 557	1 061 039 \$	-
7 Gains sur vente de placements	-	-			-\$	-
8 Transferts des produits nets non transférés			-	-	-\$	-
9 Autres Ajouts Annexe 18			194 453	673 533	867 986 \$	
10 TOTAL DES AJOUTS	\$	18 750	212 935	1 716 090	1 947 775 \$	\$
11 DÉDUCTIONS						
12 Virements aux autres fonds Page 16			263 130	955 707	1 218 837 \$	675 000 \$
13 Redressement Page 15					-\$	-\$
14 Variation de la JV sur les actifs disponibles à la vente	839 208	3 023 320		592 719	4 455 247 \$	1 054 643 \$
15 Variation de la JV sur les couvertures de flux de trésorerie					-\$	
16 Frais d'opération	-	-	24 882	397 776	422 658 \$	-
17 Perte sur vente de placements	-	-			-\$	-
18 Transferts aux solde de fonds - capital	-	-			-\$	-
19 Contributions au Fonds de fonctionnement	-	-			-\$	-
20 Contributions au Fonds avec restrictions	-	-			-\$	-
21 Contributions au Fonds d'immobilisations	-	-			-\$	-
22 Autres déductions Annexe 18	236 276	846 407			1 082 683 \$	826 735
23 TOTAL DES DÉDUCTIONS	1 075 484	3 869 727	288 012	1 946 202	7 179 425 \$	2 556 378
24 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE	5 404 642	19 166 371	808 493	2 089 282	27 468 788 \$	6 527 089

Université Laval
Revenus - Fonds de fonctionnement
Exercice 2008-2009

	<u>Enseignement</u>	<u>Recherche</u>	<u>Soutien à l'enseignement et à la recherche</u>	<u>Administration</u>	<u>Terrains et bâtiments</u>	<u>Services à la collectivité</u>	<u>Services aux étudiants</u>	<u>Entreprises auxiliaires</u>	<u>Total</u>
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Droits de scolarité (401)	53 473 467	-	-	-	-	4 990 605	-	-	58 464 072
2 Forfaitaires étudiants étrangers (402)	-	-	-	5 578 626	-	-	-	-	5 578 626
3 Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	-	-	-	501 475	-	-	-	-	501 475
4 Cotisations des étudiants (455)	-	-	-	-	-	-	8 262 852	-	8 262 852
5 Autres revenus provenant des étudiants (450, 461)	710 914	20 316	75 107	7 244 225	0	23 350	57 280	0	8 131 192
6 Total des revenus provenant des étudiants	54 184 381	20 316	75 107	13 324 326	0	5 013 955	8 320 132	0	80 938 217
7 Subvention MELS-ES (515) - Conciliation Page 9	-	-	-	347 524 955	-	-	2 076 400	-	349 601 355
8 Autres subventions provinciales (405, 410)	0	0	0	20 000	0	0	0	0	20 000
9 Subventions fédérales (415, 420)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Autres Subventions (425, 426, 430)	507 701	11 600	1 000	11 597	0	418 875	65 051	0	1 015 824
11 Total des subventions	507 701	11 600	1 000	347 556 552	0	418 875	2 141 451	0	350 637 179
12 Revenus d'intérêts (435, 440)	0	0	0	2 332 264	0	0	0	0	2 332 264
13 Revenus provenant du fonds de dotation (445)- Page 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
14 Revenus provenant d'une fondation (446)	378 832	37 600	0	0	0	0	62 779	0	479 211
15 Recouvrement de coûts indirects (465)	0	1 100 197	0	2 687 386	0	0	0	0	3 787 583
16 Ventes externes (460)	8 321 780	3 146 889	2 311 297	1 048 304	3 551 150	4 431 509	7 137 249	17 112 839	47 061 017
17 Autres revenus (466, 470) Page 18	2 208 987	178 049	0	11 128 031	0	15 208	0	0	13 530 275
18 Total des revenus autres	10 909 599	4 462 735	2 311 297	17 195 985	3 551 150	4 446 717	7 200 028	17 112 839	67 190 350
19 TOTAL DES REVENUS	65 601 681	4 494 651	2 387 404	378 076 863	3 551 150	9 879 547	17 661 611	17 112 839	498 765 746

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Page 20	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Masses salariales									
2 Direction	12 315 392	473 106	1 641 908	5 219 517	1 142 151	86 614	734 694	438 078	22 051 460
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 Professeur-chercheur	121 023 575	92 148	0	0	0	2 500	0	0	121 118 223
5 Chargés de cours	30 188 401	58 154	0	2 981	0	122 579	0	0	30 372 115
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	9 957 070	916 604	9 546	159 166	0	1 625 238	0	6 403	12 674 027
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	4 948 802	281 322	1 746	1 767	0	447 985	0	0	5 681 622
8 Personnel professionnel non-enseignant	18 157 496	1 603 176	6 994 260	8 458 093	2 543 640	497 965	4 836 578	1 001 395	44 092 603
9 Personnel de soutien technique	14 536 356	630 675	5 006 387	4 022 477	3 742 440	379 775	2 136 344	1 031 061	31 485 515
10 Personnel de soutien de bureau	17 039 573	786 922	4 405 038	4 201 891	1 096 185	624 910	1 839 657	784 451	30 778 627
11 Personnel de métier et personnel ouvrier	1 292 389	6 483	4 633 040	576 564	4 633 040	5 734	984 965	1 791 538	9 664 501
12 Avantages sociaux (700) - Détail page 17	47 342 377	1 162 426	4 736 708	5 932 655	3 645 115	690 698	2 509 042	1 306 158	67 325 179
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	276 801 431	6 011 016	23 169 381	28 575 111	16 802 571	4 483 998	13 041 280	6 359 084	375 243 872
14 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	892 150	0	0	0	0	0	0	0	892 150
15 Postdoctoraux (706)	75 438	212 489	0	0	0	42 043	0	0	329 970
16 Formation et perfectionnement (710)	654 227	13 389	33 271	721 655	20 332	18 770	29 981	4 180	1 495 805
17 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	4 570 263	666 079	132 166	650 498	130 357	1 559 234	409 459	26 739	8 144 795
18 Bourses (735)	4 305 041	654 286	0	6 650	0	168 839	2 091 193	0	7 226 009
19 Dépenses de subventions et cotisations (740, 871)	7 571 523	3 684 379	859 884	6 007 549	2 809 821	2 181 090	2 521 944	2 039 047	27 675 237
20 Fournitures et matériels (745)	4 870 913	375 740	949 894	2 245 407	2 376 506	1 663 485	906 039	2 962 564	16 350 548
21 Coûts des marchandises vendues (755)	490 423	0	654 106	0	1 008 775	2 578	126 890	235 028	2 517 800
22 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	8 232 940	2 149 685	1 789 527	4 760 533	13 472 247	2 143 968	973 150	2 865 188	36 387 238
23 Volumes et périodiques (750)	858 675	21 959	11 299 266	127 771	7 660	57 922	18 004	2 301	12 393 558
24 Dépenses reliées aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826, 827, 84)	565 955	165 981	373 355	85 456	13 346 469	362 368	211 631	3 367 093	18 478 308
25 Locations de locaux (840, 845)	342 098	7 428	6 114	42 758	2 861 339	135 490	498 248	2 195 250	6 088 725
26 Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	2 774 284	271 073	3 617 944	410 329	2 234 219	731 915	894 163	2 675 781	13 609 708
27 Dépenses d'intérêts (850, 855)	11 843	3 771	47 631	2 034 174	(6 443)	8 706	(7 852)	65 097	2 156 927
28 Transfert de coûts indirectes (865)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
29 Autres dépenses (860, 870) - Détails page 18	1 275	60 560	855	400 570	304	267 998	150	1 484 854	2 216 566
30 Total des dépenses autres	36 217 048	8 286 819	19 764 013	17 493 350	38 261 586	9 344 406	8 673 000	17 923 122	155 963 344
31 Virements interfonctions (877)	(4 325)	68 383	0	644 984	0	(16 441)	(216 123)	(476 478)	0
32 Ventés internes (878)	(2 864 998)	(524 823)	(1 899 757)	(1 762 990)	(9 321 630)	(5 277 327)	(3 980 284)	(6 954 170)	(32 585 979)
33 Total avant dépenses exceptionnelles	310 149 156	13 841 395	41 033 637	44 950 455	45 742 527	8 534 636	17 517 873	16 851 558	498 621 237
34 Éléments extraordinaires (880) - Détail page 19	0	0	0	0	0	(0)	0	0	0
35 TOTAL DES DÉPENSES	310 149 156	13 841 395	41 033 637	44 950 455	45 742 527	8 534 636	17 517 873	16 851 558	498 621 237

Université Laval
Revenus - Fonds avec restrictions
Exercice 2008-2009

	<u>Enseignement</u>	<u>Recherche</u>	<u>Soutien enseignement recherche</u>	<u>Administration</u>	<u>Terrains et bâtiments</u>	<u>Services à la collectivité</u>	<u>Services aux étudiants</u>	<u>Entreprises auxiliaires</u>	<u>Total</u>	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1 Subvention MELS-ES (475) (Page 9)	0	0	0	182 424	0	4 959 425	3 413 500	0	8 555 349	1
2 Autres subventions provinciales (490, 495, 410)	0	25 216 027	0	4 434	0	3 636 607	216 000	0	29 073 068	2
3 Subventions fédérales (415,420)	0	107 002 596	12 120	1 121 051	0	265 356	9 534 082	0	117 935 205	3
4 Autres Subventions (425, 426, 430)	0	54 280 862	131 536	588 110	0	5 583 291	2 133 599	0	62 717 398	4
5 Total des subventions	0	186 499 485	143 656	1 896 019	0	14 444 679	15 297 181	0	218 281 020	5
6 Intérêts et dividendes (435)	0	770 741	0	0	0	0	0	0	770 741	6
7 Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
8 Revenus provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	16 500	2 002 001	0	2 018 501	8
9 Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9
10 Ventes aux étudiants (461)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10
11 Autres revenus (466, 470) Page 18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11
12 Total des revenus autres	0	770 741	0	0	0	16 500	2 002 001	0	2 789 242	12
13 TOTAL DES REVENUS	0	187 270 226	143 656	1 896 019	0	14 461 179	17 299 182	0	221 070 262	13

Université Laval
Dépenses - Fonds avec restrictions
Exercice 2008-2009

	<u>Enseignement</u>	<u>Recherche</u>	<u>Soutien enseignement recherche</u>	<u>Administration</u>	<u>Terrains et bâtiments</u>	<u>Services à la collectivité</u>	<u>Services aux étudiants</u>	<u>Entreprises auxiliaires</u>	<u>Total</u>	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1 Masses salariales										1
2 Direction	0	27 072	2 796	0	0	212 451	45 188	0	287 507	2
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
4 Professeur-chercheur	0	15 348 609	0	6 276	0	98 997	0	0	15 453 882	4
5 Chargés de cours	0	118 413	0	0	0	1 510 076	0	0	1 628 489	5
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	17 348 232	0	0	0	1 041 474	4 113	0	18 393 819	6
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	9 326 200	0	0	0	404 738	1 582	0	9 732 520	7
8 Personnel professionnel non-enseignant	0	950 779	82 470	410 684	0	419 329	186 008	0	2 049 270	8
9 Personnel de soutien technique	0	1 294 016	0	188 815	0	229 288	14 970	0	1 727 089	9
10 Personnel de soutien de bureau	0	794 015	0	108 375	0	128 985	50 429	0	1 081 804	10
11 Personnel de métier et personnel ouvrier	0	16 456	0	0	0	174 545	0	0	191 001	11
12 Avantages sociaux (700)- Détaillé page 17)	0	8 089 596	21 112	176 272	0	671 917	74 528	0	9 033 425	12
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	0	53 313 388	106 378	890 422	0	4 891 800	376 818	0	59 578 806	13
14 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14
15 Postdoctoraux (706)	0	5 587 791	0	0	0	27 576	822 334	0	6 437 701	15
16 Formation et perfectionnement (710)	0	1 002	0	0	0	1 185	0	0	2 187	16
17 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	10 010 205	0	416 929	0	1 749 722	297 477	0	12 474 333	17
18 Bourses (735)	0	17 195 758	0	24 405	0	321 672	15 736 101	0	33 277 936	18
19 Dépenses de subventions et cotisations (740, 871)	0	32 496 471	79	1 649 360	0	895 374	163 877	0	35 205 161	19
20 Fournitures et matériels (745)	0	16 934 705	6 167	101 953	0	526 268	58 441	0	17 627 534	20
21 Coûts des marchandises vendues (755)	0	533 645	0	0	0	0	0	0	533 645	21
22 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	21 724 236	136 839	625 660	0	5 674 597	168 665	0	28 329 997	22
23 Volumes et périodiques (750)	0	268 242	53 781	182	0	24 875	11 663	0	358 743	23
24 Dépenses reliées aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826, 827, 841, 846)	0	2 407 642	0	1 935	0	54 621	138	0	2 464 336	24
25 Locations de locaux (840, 845)	0	175 011	0	12 870	0	110 539	1 445	0	299 865	25
26 Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	0	19 756 474	58 969	60 161	0	322 664	64 733	0	20 263 001	26
27 Dépenses d'intérêts (850, 855)	0	119 173	(555)	145	0	549	232	0	119 544	27
28 Transfert de coûts indirectes (865)	0	3 134 095	0	0	0	653 136	352	0	3 787 583	28
29 Autres dépenses (860, 870) - Détails page 18	0	(57 375)	0	0	0	167 325	0	0	109 950	29
30 Total des dépenses autres	0	130 287 075	255 280	2 893 600	0	10 530 103	17 325 458	0	161 291 516	30
31 Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31
32 Ventes internes (878)	0	(2 238 403)	(62 470)	(368 967)	0	(793 156)	(153 376)	0	(3 616 372)	32
33 Total avant dépenses exceptionnelles	0	181 362 060	299 188	3 415 055	0	14 628 747	17 548 900	0	217 253 950	33
34 Dépenses exceptionnelles - Détail page 19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34
35 TOTAL DES DÉPENSES	0	181 362 060	299 188	3 415 055	0	14 628 747	17 548 900	0	217 253 950	35

Université Laval

Conciliation de la subvention - MELS-ES

Exercice 2008-2009

	Sommes comptabilisées au Fonds de fonctionnement	Sommes comptabilisées au Fonds avec restrictions	Sommes comptabilisées au Fonds d'immobilisations	Sommes en Fiducie	Total	Subvention reportée de l'année précédente	Dépenses effectuées	Subvention non dépensée	
	1	2	3	4	5 = 1 + 2 + 3 + 4	6	7	8 = 5 + 6 - 7	
1 Subvention générale	318 448 200	-	-	-	318 448 200	-	-	-	1
2 Ajustements pour le nombre de grade	5 889 500	-	-	-	5 889 500	-	-	-	2
3 Frais indirects de la recherche (FIR)	7 749 500	-	-	-	7 749 500	-	-	-	3
4 Subvention de transition - FIR	5308400	-	-	-	5 308 400	-	-	-	4
5 Subvention de recherche - FIR	-	-	-	-	0	-	-	-	5
6 Location de locaux	1 575 500	-	-	-	1 575 500	-	-	-	6
7 Soutien à l'enseignement médical	-	4 764 900	-	-	4 764 900	-	-	-	7
8 Soutien à l'insertion professionnelle	1 450 200	-	-	-	1 450 200	-	-	-	8
9 Soutien et complément aux bibliothèques et à l'accès aux équipements informatique	2 513 300	-	-	-	2 513 300	-	-	-	9
10 Services aux étudiants	2 076 400	-	-	-	2 076 400	-	-	-	10
11 Soutien aux communautés autochtones, aux personnes handicapées et aux collectivités	-	182 424	-	-	182 424	-	-	-	11
12 Reconfiguration de l'offre de formation	209 570	-	-	-	209 570	-	-	-	12
13 Subvention de contrepartie	881 300	-	-	-	881 300	-	-	-	13
14 Programmes travail-études pour étudiants et étudiants étrangers	-	24 300	-	-	24 300	-	-	-	14
15 Soutien pour favoriser de saines habitudes de vie	-	28 300	-	-	28 300	-	-	28 300	15
16 Mobilité internationale	-	1 544 500	-	-	1 544 500	-	-	1 544 500	16
17 Autres projets	1 398 700	-	-	-	1 398 700	-	-	-	17
18 Compte à payer de 53 M\$	2501700	-	-	-	2 501 700	-	-	-	18
19 Collaboration entre les universités et les collèges	-	118 750	-	-	118 750	-	-	118 750	19
20 Soutien, bourses d'enseignement et renouvellement du corps professoral en génie et en informatique	100000	-	-	-	100 000	-	-	100 000	20
21 Soutien à la formation du personnel scolaire	-	-	-	-	0	-	-	0	21
22 Formation d'appoint aux immigrants	-	-	-	-	0	-	-	0	22
23 Démarrage de certains programmes en science de la santé	-	-	-	-	0	-	-	0	23
24 Redistribution et ajustement transitoire - déréglementation	2532500	-	-	-	2 532 500	-	-	2 532 500	24
25 Autres ajustements particuliers	1 402 200	35 475	-	-	1 437 675	-	-	1 437 675	25
26 Bourses pour les études à l'extérieur du Québec	-	1 731 100	-	-	1 731 100	-	-	1 731 100	26
27 Activités para-universitaires	-	-	-	49 199	49 199	-	-	49 199	27
28 Bourses d'études aux cycles supérieurs en sciences infirmières	-	125 600	-	-	125 600	-	-	125 600	28
29 Subvention MELS de l'année courante pour le Siège social de l'UQ	-	-	-	-	0	-	-	-	29
30 Total apparaissant au calculs définitifs du MELS-ES	354 036 970	8 555 349	0	49 199	362 641 518	-	-	-	30
31 Subvention pour frais inhérents de la dette à long terme	367 685	-	-	-	367 685	-	-	-	31
32 Transfert à d'autres universités relativement à des programmes partagés	-	-	-	-	0	-	-	-	32
33 Transfert d'autres universités relativement à des programmes partagés	-	-	-	-	0	-	-	-	33
34 Règle de l'ajustement des années antérieures calculé il y a deux ans	(4 803 300)	-	-	-	(4 803 300)	-	-	-	34
35 Compte à recevoir (à payer) Règle de l'ajustement des années antérieures	-	-	-	-	0	-	-	-	35
36 Programmes travail-étude étudiants Aide financières	-	-	-	-	0	-	-	-	36
37 Ajustements effectués par le Siège Social de l'UQ (Voir page 10)	-	-	-	-	0	-	-	-	37
38 Total des subventions comptabilisées	349 601 355	8 555 349	0	49 199	358 205 903	-	-	-	38

Université Laval
Ajustement par l'Université du Québec
Subvention-MELS 2008-2009

1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20	Ajustements Totaux	\$

Université Laval
Annexe - Subvention à recevoir (à payer) MELS-ES
Fonds de fonctionnement
Exercice 2008-2009

SUBVENTION À RECEVOIR (À PAYER) MEQ-ES

	DÉBIT 1	CRÉDIT 2	SOLDE 3
1 SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	-	-	29 876 100
2 ENCAISSEMENTS DE LA SUBVENTION MEQ-ES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES	-	50 058 900	-
3 SUBVENTION MEQ-ES DE L'ANNÉE COURANTE (SELON LE CALCUL DU MELS)	362 641 518	-	-
4 VERSEMENTS DE L'ANNÉE COURANTE SUBVENTION MEQ	-	320 531 537	-
5 AUTRES AJUSTEMENTS :	836 343		-
6 RADIATION DE COMPTES À RECEVOIR	-		-
7 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE	-	-	22 763 524

Université Laval

Revenus reportés - Fonds fonctionnement

Au 31 mai 2009

1	Droits de scolarité institutionnels (trimestre été)	559 006
2	Forfaitaires des étudiants étrangers (trimestre été)	
3	Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents (trimestre été)	
4	Loyer perçus d'avance	2 817 578
5	Résidence - Chambres payées d'avances	391 179
6	Services aux étudiants	446 777
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20	TOTAL	4 214 540

Université Laval
Annexe Subvention à recevoir du Gouvernement - Fonds d'immobilisations
Exercice 2008-2009

	Subvention - Acquisitions d'immobilisations MELS 1	Subvention - Acquisitions d'immobilisations Autres Ministères 2	Subvention pour le remboursement des intérêts à long terme MELS 3	Subvention pour le remboursement du capital MELS 4	Subvention - Fonds d'amortissement MELS 5	Subvention- financement temporaire MELS 6	Subvention pour le remboursement du capital Autres Ministères 7	Subvention pour le remboursement des intérêts à long terme Autres Ministères 8	Total 9
1 SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE			4 413 324			2 564 627	3 248 993	46 902	10 273 846
2 PLUS : SUBVENTION DE L'ANNÉE EN COURS			20 283 965	15 574 178	5 599 000	2 039 322	265 657	176 148	43 938 270
3 MOINS: MONTANTS REÇUS DANS L'ANNÉE			18 724 476	15 574 178	5 599 000	3 255 652	676 182	183 801	44 013 289
4 MOINS: RADIATIONS DE L'ANNÉE									\$
5 REDRESSEMENT DES ANNÉES ANTÉRIEURS									\$
6 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE	\$	\$	5 972 813	\$	\$	1 348 297	2 838 468	39 249	10 198 827

Université Laval
Annexe - Affectations des soldes de fonds
Exercice 2008-2009

	Solde de fonds Fonds de fonctionnement Affectation d'origine interne	Solde de fonds Fonds d'immobilisations Affectation d'origine interne	Solde de fonds Fonds de Dotation - Capital Affectation d'origine interne	Solde de fonds Fonds de Dotation Produits nets non distribués Affectation d'origine interne	Solde de fonds Autre Fonds
Détails par nature avec une matérialité de 50 000\$	1	2	3	4	5
1 Budgets reportés - Ress. Humaines et matérielles	7 863 267				
2 Projets de recherche	14 605 548				
3 BSAA - Fonds de soutien aux activités académiques	6 866 791				
4 Extension de l'enseignement	3 994 285				
5 Perfectionnement	1 529 073				
6 Autres	6 198 797				
7 Faculté de médecine - Département de chirurgie			761 173	124 853	
8 Faculté de médecine - Département de médecine			1 947 353	225 181	
9 Fonds de recherche et d'enseignement de la faculté de médecine			2 117 655	401 577	
10 Faculté de médecine - Département de pédiatrie			236 338	2 919	
11 Fonds d'enseignement et de recherche de la faculté de droit			342 123	53 963	
12 Campagne de souscription					6 527 089
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					
33					

Université Laval
Annexe - Affectations des soldes de fonds
Exercice 2008-2009

	Solde de fonds Fonds de fonctionnement Affectation d'origine interne 1	Solde de fonds Fonds d'immobilisations Affectation d'origine interne 2	Solde de fonds Fonds de Dotation - Capital Affectation d'origine interne 3	Solde de fonds Fonds de Dotation Produits nets non distribués Affectation d'origine interne 4	Solde de fonds Autre Fonds 5
Détails par nature avec une matérialité de 50 000\$					
34					
35					
36					
37					
38					
39					
40					
41					
42					
43					
44					
45					
46					
47					
48					
49					
50					
51	Total des affectations des soldes de fonds	41 057 761	\$ 5 404 642	808 493	6 527 089

Université Laval
Annexe - Redressement des soldes de fonds
Exercice 2008-2009

	Solde de fonds Fonds de fonctionnement 1	Solde de fonds Fonds avec restriction 2	Solde de fonds Fonds d'Immobilisations 3	Solde de fonds Fonds de Dotation 4	Solde de fonds Autre Fonds 5
1			(81 701 583)		
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20	Total des redressements des soldes de fonds	\$	\$	(81 701 583)	\$

Université Laval
Annexe - Avances et virements interfonds
Exercice 2008-2009

	AVANCES INTERFONDS						Total des avances aux autres fonds	
	DU -----> AU		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restriction 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de Dotation 4		Autre Fonds 5
1 Fonds de fonctionnement								\$\$
2 Fonds avec restriction		82 036 163			4 632 831			86 668 994
3 Fonds d'immobilisations								\$\$
4 Fonds de Dotation								\$\$
5 Autre Fonds								\$\$
6 Total des avances des autres fonds		82 036 163		\$	4 632 831		\$	86 668 994

	VIREMENTS INTERFONDS						Total des virements aux autres fonds	
	DU -----> AU		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restriction 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de Dotation 4		Autre Fonds 5
7 Fonds de fonctionnement								\$\$
8 Fonds avec restriction								\$\$
9 Fonds d'immobilisations								\$\$
10 Fonds de Dotation		70 875		1 147 962				1 218 837
11 Autre Fonds					675 000			675 000
12 Total des virements des autres fonds		70 875		1 147 962	675 000		\$	1 893 837

Note: compléter l'annexe relative aux informations additionnelles sur les virements interfonds à la page 24

Université Laval
Annexe - Avantages sociaux
Exercice 2008-2009

Composition des avantages sociaux		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Total 3
1	Régime de retraite de l'université	27 194 941	1 891 362	29 086 303
2	Régimes de retraite provinciaux : RRE, RRF et RREGOP			\$
3	Régie des rentes du Québec	11 135 125	1 996 543	13 131 668
4	Financement des programmes de santé	15 398 359	2 759 778	18 158 137
5	Commission de la santé et de la sécurité au travail	1 411 826	252 727	1 664 553
6	Commission de l'assurance emploi	3 806 642	682 363	4 489 005
7	Assurance-vie	880 873	156 690	1 037 563
8	Assurance santé et salaire	5 652 441	1 010 908	6 663 349
9	Exonération des droits de scolarité	264 718		264 718
10	Régime des rentes pour déficit actuariel			\$
11	Autre: RQAP	1 580 254	283 054	1 863 308
12	Autre:			\$
13	Autre:			\$
14	TOTAL	67 325 179	9 033 425	76 358 604

Université Laval
Annexe - Autres revenus / autres dépenses
Exercice 2008-2009

	Fonds de Fonctionnement			Fonds avec restriction		Fonds d'immobilisations			Fonds de dotation		Autres fonds	
	Ventes aux étudiants Fonction enseignement	Autres revenus	Autres dépenses	Autres revenus	Autres dépenses	Autres contributions	Autres contributions internes	Autres dépenses	Autres ajouts	Autres déductions	Autres ajouts	Autres déductions
Matérialité de 50 000\$	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1 Montants versés à titre de droits de scolarité pour les autofinancés		-	-									
2 Récupérations de salaires ou prêts de service	-	1 684 749	-									
3 Mauvaise créances	-	-	402 922		574							
4 Frais de gestion			354 656		178 424							
5 Récupération de taxes Sillery-Ste-Foy		420 798										
6 Contribution de la Fondation à la revue Contact		85 000										
7 Coûts indirects de recherche		8 823 538										
8 Équité salariale		1 000 000										
9 TPS-TVQ à récupérer suite à un changement de % affaires		501 678										
10 Contributions diverses inférieures à 50 000\$		1 014 512										
11 Remboursement emprunt - Parc auto			894 112									
12 Amortissement emprunt - Résidences			564 876									
13 Frais d'administration										214 697		58 220
14 Capitalisation interne divers fonds									867 986	867 986		
15 Contribution à la Fondation de l'Université Laval												600 000
16 Perte de placements												168 515
17 Rénovations et aménagements								2 575 486				
18 Amortissements des frais reportés								314 678				
19 Services rendus à l'extérieur						2 157 863						
20 Subventions et revenus divers						4 328 147						
21 variation du compte de frais indirects					(69 048)							
22												
23												
24												
25												
26												
27												
28												
29												
30 TOTAL	\$	13 530 275	2 216 566	\$	109 950	6 486 010	\$	2 890 164	867 986	1 082 683	\$	826 735

Université Laval
 Annexe - Éléments extraordinaires - FF
 Exercice 2008-2009

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									\$\$
2									\$\$
3									\$\$
4									\$\$
5									\$\$
6									\$\$
7									\$\$
8									\$\$
9									\$\$
10									\$\$
11									\$\$
12									\$\$
13									\$\$
14									\$\$
15									\$\$
16									\$\$
17									\$\$
18									\$\$
19									\$\$
20 TOTAL DES ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$\$

	Direction 1	Sécurité 2	Communication 3	Autres 4	TOTAL 5	
1	Masses salariales					1
2	Direction	318 433	433 485	210 686	179 548	1 142 151
3	Gérance	0	0	0	0	0
4	Professeur-chercheur	0	0	0	0	0
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0
8	Professionnel non enseignant	110 908	655 623	635 670	1 141 439	2 543 640
9	Soutien technique	163 922	688 837	241 767	2 757 915	3 742 440
10	Soutien bureau	253 228	88 686	153 149	601 123	1 096 185
11	Métier et ouvrier	102 455	0	164 136	4 366 450	4 633 040
12	Avantages sociaux	82 954	411 048	366 335	2 784 778	3 645 115
13	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	1 021 897	2 177 679	1 771 742	11 831 262	16 802 671
14	Frais de congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0
15	Formation et perfectionnement (710)	2 356	9 478	6 925	1 573	20 332
16	Frais de déplacement, de séjour du personnel (715)	51 173	32 303	17 632	12 410	113 517
17	Frais de déplacement pour donner des cours (720)	0	0	0	0	0
18	Frais de représentation et de réceptions (730)	6 545	9 084	1 053	158	16 840
19	Subventions et cotisations (740, 871)	331 571	1 508	881 207	1 595 536	2 809 821
20	Fournitures et matériels (745)	216 395	202 746	114 635	1 842 730	2 376 506
21	Volumes et périodiques (750)	1 089	3 627	1 287	1 657	7 660
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	1 015 340	(6 564)	1 008 775
23	Honoraires professionnels (760)	20 547	39 789	35 975	7 582	103 893
24	Frais légaux, vérification, publicité et intérêts et frais bancaires (765,770,780, 850, 855)	15 014	1 712	1 117	(4 454)	13 388
25	Services contractuels (775)	1 733	2 357 754	44 473	8 512 180	10 915 841
26	Assurances (785)	0	0	0	1 462 247	1 462 247
27	Équipement téléphonique (795)	133 613	63 329	754 222	14 850	966 014
28	Téléphone et télégramme (800)	1 784	2 637	0	0	4 421
29	Électricité, majout, gaz et autres (805,810)	0	0	0	12 039 311	12 039 311
30	Taxes municipales (815)	0	0	0	0	0
31	Déneigement (820)	0	0	0	0	0
32	Entretien et réparation (826)	48 263	581 848	583 668	46 625	1 260 403
33	Rénovations et réaménagements (827)	9 686	34 952	0	2 116	46 755
34	Améliorations locatives subventionnées (841)	0	0	0	0	0
35	Améliorations locatives non subventionnées (846)	0	0	0	0	0
36	Mobilier et appareils - locations (830, 835)	1 624	2 706	1 803	83 258	89 392
37	Immobilisations - achats (825)	241 992	194 173	1 652 596	56 066	2 144 827
38	Locations de locaux et bâtiments (840, 845)	293	3 733	0	2 857 313	2 861 339
39	Mauvaises créances (860)	0	0	304	0	304
40	Autres dépenses (870)	0	0	0	0	0
41	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0
42	Ventes internes (878)	(287 051)	(207 150)	(3 729 158)	(5 098 271)	(9 321 630)
43	Total des autres dépenses	796 626	3 334 229	1 382 779	23 426 322	28 939 956
44	Total des dépenses avant dépenses exceptionnelles	1 818 623	5 511 908	3 154 622	36 267 674	46 742 627
45	Dépenses exceptionnelles (880)	0	0	0	0	0
46	Total des dépenses	1 818 623	5 511 908	3 154 622	36 267 674	46 742 627

#

Dépenses d'immobilisations - Fonds d'immobilisations
Exercice 2007-2008

	Immobilisations brutes au début de l'année	Acquisitions de l'année					Total des acquisitions de l'année	Solde à reporter	
		Financé par le gouvernement du Québec	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restriction	Fonds de Dotation	Autres fonds, Fondations et dons			Autres Sources
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Projets en cours								\$	\$
2 Terrains								\$	\$
3 Améliorations de terrains et services généraux								\$	\$
4 Bâtiments								\$	\$
5 Améliorations locatives								\$	\$
6 Rénovations et réaménagements								\$	\$
7 Mobiliers								\$	\$
8 Équipements audiovisuels, appareillages et outillage								\$	\$
9 Matériel roulant								\$	\$
10 Équipements informatiques								\$	\$
11 Documents de bibliothèques								\$	\$
12 Autres actifs corporels								\$	\$
13 Actifs non amortissables								\$	\$
14 Logiciels								\$	\$
15 Autres actifs incorporels								\$	\$
16 Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition								\$	\$
17 TOTAL	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$

	Solde reporté	Vente ou radiation d'actifs (crédit)	Virements débit (crédit)	Immobilisations brutes à la fin de l'année	Amortissement accumulé			Immobilisations nettes à la fin de l'année	
					Solde au début de l'année	Plus amortissement	Moins annulation		Solde à la fin de l'année
18 Projets en cours	\$			\$				\$	\$
19 Terrains	\$			\$				\$	\$
20 Améliorations de terrains et services généraux	\$			\$				\$	\$
21 Bâtiments	\$			\$				\$	\$
22 Améliorations locatives	\$			\$				\$	\$
23 Rénovations et réaménagements	\$			\$				\$	\$
24 Mobiliers	\$			\$				\$	\$
25 Équipements audiovisuels, appareillages et outillage	\$			\$				\$	\$
26 Matériel roulant	\$			\$				\$	\$
27 Équipements informatiques	\$			\$				\$	\$
28 Documents de bibliothèques	\$			\$				\$	\$
29 Autres actifs corporels	\$			\$				\$	\$
30 Actifs non-amortissables	\$			\$				\$	\$
31 Logiciels	\$			\$				\$	\$
32 Autres actifs incorporels	\$			\$				\$	\$
33 Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	\$			\$				\$	\$
34 TOTAL	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$

Université Laval

Dépenses d'immobilisations - Fonds d'immobilisations (si applique la nouvelle politique de capitalisation)
Exercice 2008-2009

	Immobilisations brutes au début de l'année	Acquisitions de l'année					Total des acquisitions de l'année	Solde à reporter	
		Financé par le gouvernement du Québec	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restriction	Fonds de Dotation	Autres fonds, Fondations et dons			Autres Sources
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Projets en cours	32 327 421	8 393 385					9 433 559	17 826 944	50 154 365
2 Terrains	13 657 709							\$	13 657 709
3 Aménagement de terrains	27 029 195	79 851					10 827	90 678	27 119 873
4 Bâtiments	442 264 722	10 637 218					6 146 101	16 783 319	459 048 041
5 Bâtiments- construction prestigieuse								\$	\$
6 Améliorations majeures aux bâtiments	31 959 445	4 340 376					710 165	5 050 541	37 009 986
7 Améliorations locatives	123 000							\$	123 000
8 Équipements informatiques	32 682 347	1 191 689	2 299 130	2 528 445			12 417 836	18 437 100	51 119 447
9 Équipements de communication multimédia	12 352 693	390 886	938 579	366 810			60 429	1 756 704	14 109 297
10 Mobilier et équipement de bureau	15 342 933	378 463	1 165 105	180 857		71 528	267 798	2 063 751	17 406 684
11 Autres équipements								\$	\$
12 Équipements spécialisés liés à l'enseignement	167 009 597	1 327 447	1 403 927	13 064 772			205 192	16 001 338	183 010 935
13 Équipements spécialisés liés à la recherche								\$	\$
14 Documents de bibliothèques	96 002 192		5 668 910	68 825		58 618		5 796 353	101 798 545
15 Manuels pédagogiques								\$	\$
16 Matériels roulants	2 675 285		180 471	193 353				373 824	3 049 109
17 Réseaux de télécommunications								\$	\$
18 Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition								\$	\$
19 Autre actifs corporels (note 1)								\$	\$
20 Actifs non amortissables	3 485 020					64 867		64 867	3 549 887
21 Logiciels (note 2)	8 553 085	3 839 970	739 465	542 888			(823 965)	4 298 358	12 851 443
22 Développement informatiques (note 2)								\$	\$
23 Autre actifs incorporels	4 495 521		737 736	4 292				742 028	5 237 549
24 TOTAL	889 960 065	30 579 285	13 133 323	16 950 242		\$ 195 013	28 427 942	89 285 805	979 245 870

Note 1: Veuillez communiquer avec MELS si vous désirez inscrire un actif dans cette catégorie.

Note 2: Veuillez consulter l'annexe B-1 du Cahier des définitions, des termes, des directives de présentation du rapport financier annuel 2008-2009 pour la comptabilisation de ces catégories.

	Solde reporté	Vente ou radiation d'actifs (crédit)	Virements débit (crédit)	Immobilisations brutes à la fin de l'année	Amortissement accumulé			Immobilisations nettes à la fin de l'année
					Solde au début de l'année	Plus amortissement	Moins annulation	
25 Projets en cours	50 154 365,0		(20 786 736)	29 367 627	0			\$ 29 367 627
26 Terrains	13 657 709,0			13 657 709	0			\$ 13 657 709
27 Aménagement de terrains	27 119 873,0		24 651	27 144 524	20 147 452	1 354 562	21 502 014,0	5 642 510
28 Bâtiments	459 048 041,0			459 048 041	154 618 269	9 406 739	164 025 008,0	295 023 033
29 Bâtiments- construction prestigieuse	\$			\$				\$
30 Améliorations majeures aux bâtiments	37 009 986,0	(512 816)	16 770 587	53 267 757	4 835 362	1 539 960	512 816	5 862 506,0
31 Améliorations locatives	123 000,0	(123 000)		\$	105 917	17 083	123 000	\$
32 Équipements informatiques	51 119 447,0	(9 269 602)		41 849 845	11 712 035	12 950 694	9 265 612	15 397 117,0
33 Équipements de communication multimédia	14 109 297,0	(1 509 780)		12 599 517	5 721 874	2 495 211	1 509 780	6 707 305,0
34 Mobilier et équipement de bureau	17 406 684,0	(3 278 690)		14 127 994	7 741 687	3 029 050	3 278 690	7 492 047,0
35 Autres équipements	\$			\$				\$
36 Équipements spécialisés liés à l'enseignement	183 010 935,0	(1 753 633)		181 257 302	69 050 191	17 501 027	1 077 738	85 473 480,0
37 Équipements spécialisés liés à la recherche	\$			\$				\$
38 Documents de bibliothèques	101 798 545,0	(6 406 064)		95 392 481	42 149 522	9 569 734	6 406 064	45 313 192,0
39 Manuels pédagogiques	\$			\$				\$
40 Matériels roulants	3 049 109,0	(530 870)		2 518 239	1 321 241	534 017	530 870	1 324 388,0
41 Réseaux de télécommunications	\$			\$				\$
42 Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	\$			\$				\$
43 Autre actifs corporels (note 1)	\$			\$				\$
44 Actifs non amortissables	3 549 887,0			3 549 887	0	0		\$ 3 549 887
45 Logiciels (note 2)	12 851 443,0	(3 021 188)		9 830 255	3 365 812	3 324 484	3 021 188	3 669 108,0
46 Développement informatiques (note 2)	\$			\$				\$
47 Autre actifs incorporels	5 237 549,0			5 237 549	1 834 902	412 260	2 247 162,0	2 990 387
48 TOTAL	979 245 870	(26 406 643)	(3 991 600)	948 848 727	322 604 264	62 134 821	25 725 768	359 013 327

Note 1: Veuillez communiquer avec MELS si vous désirez inscrire un actif dans cette catégorie.

Note 2: Veuillez consulter l'annexe B-1 du Cahier des définitions, des termes, des directives de présentation du rapport financier annuel 2008-2009 pour la comptabilisation de ces catégories.

Université Laval

Salaire moyen par catégorie de personnel
Exercice 2008-2009

CATÉGORIES DE PERSONNEL		PERSONNEL RÉGULIER	PERSONNEL NON RÉGULIER
1	Direction	116 467	92 006
2	Gérance		
3	Professeurs-chercheurs	104 410	99 220
4	Auxiliaires à l'enseignement et à la recherche	33 734	27 185
5	Associés à l'enseignement et à la recherche	68 457	51 112
6	Professionnel non enseignant	70 863	57 686
7	Soutien technique	54 702	25 950
8	Soutien bureau	39 887	39 604
9	Métiers et ouvriers	42 401	45 343
		VALEUR MOYENNE D'UNE CHARGE DE 3 CRÉDITS	
10	Chargés de cours	6 835	

Université Laval

Annexe - Frais institutionnels obligatoires (FIO) ⁽¹⁾

Exercice 2008-2009

		Enseignement			Recherche			Soutien à l'enseignement et à la recherche			Administration		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Nature des frais		Revenus FIO	Revenus Non FIO	Sous entente	Revenus FIO	Revenus Non FIO	Sous entente	Revenus FIO	Revenus Non FIO	Sous entente	Revenus FIO	Revenus Non FIO	Sous entente
1													
2	Cotisations des étudiants (455)												
3	Services aux étudiants (SAE) et centres sportifs												
4	Assurances obligatoires		-			-			-			-	
5	Assurances étudiants étrangers	-			-			-			-		
6	Autres	1253680											
7	Sous Total 1(455) ⁽²⁾	1 253 680 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
8													
9	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc (450)												
10	Admission, inscription, changement de cours ou de programme, test de classement, reprise d'examen, révision de notes, etc.		-			-			-		6 015 686	-	
11	Frais de rédaction de thèse		-			-			-			-	
12	Frais technologiques										744 094		
13	Frais de droits d'auteur		-			-			-			-	
14	Amendes, pénalités, duplicata	-			-			-				471 348	
15	Autres											8 097	
16													
17	Droits de scolarité pour les autofinancés	-	691 404	19 510	-			-			-		
18	Notes de cours et photocopies												
19	Acquisition de matériel ou d'équipements												
20	Achat de services (transport, hébergement, etc)												
21	Autres					13 358	6 958		75 107			5 000	
22	Sous Total 2 (450, 461) ⁽³⁾	- \$	691 404 \$	19 510 \$	- \$	13 358 \$	6 958 \$	- \$	75 107 \$	- \$	6 759 780 \$	484 445 \$	- \$
23													
24	TOTAL	1 253 680 \$	691 404 \$	19 510 \$	- \$	13 358 \$	6 958 \$	- \$	75 107 \$	- \$	6 759 780 \$	484 445 \$	- \$

Note1: Voir la définition des frais institutionnels obligatoires dans la règle budgétaire 3.3

Note 2: Le total inscrit à la ligne 5 colonne 25 doit correspondre au total inscrit à la ligne 4 colonne 9 de la page 5 du RFA

Note 3: Le total inscrit à la ligne 17 colonne 25 doit correspondre au total inscrit à la ligne 5 colonne 9 de la page 5 du RFA

		Services à la collectivité			Services aux étudiants			Entreprises auxiliaires			TOTAL				
		13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	
Nature des frais		Revenus FIO	Revenus Non FIO	Sous entente	Revenus FIO	Revenus Non FIO	Sous entente	Revenus FIO	Revenus Non FIO	Sous entente	Revenus FIO	Revenus Non FIO	Sous entente	Revenus Totaux	
1	Cotisations des étudiants (455)	Services aux étudiants (SAE) et centres sportifs			8262852						8 262 852 \$	- \$	- \$	8 262 852 \$	
2		Assurances obligatoires		-		-					- \$	-	- \$	- \$	
3		Assurances étudiants étrangers	-			-			-			-	- \$	- \$	- \$
4		Autres										1 253 680 \$	- \$	- \$	1 253 680 \$
5	Sous Total 1 (455) ⁽²⁾		- \$	- \$	- \$	8 262 852 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	9 516 532 \$	- \$	- \$	9 516 532 \$	
6	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc (450)	Admission, inscription, changement de cours ou de programme, test de classement, service d'examen, révision de		-		-					6 015 686 \$	-	- \$	6 015 686 \$	
7		Frais de rédaction de thèse		-		-					- \$	-	- \$	- \$	
8		Frais technologiques									744 094 \$	- \$	- \$	744 094 \$	
9		Frais de droits d'auteur									- \$	-	- \$	- \$	
10		Amendes, pénalités, duplicata	-			-			-			471 348 \$	- \$	- \$	471 348 \$
11	Autres										- \$	8 097 \$	- \$	8 097 \$	
12	Ventes aux étudiants (461)	Droits de scolarité pour les autofinancés	-		-			-			-	691 404 \$	19 510 \$	710 914 \$	
13		Notes de cours et photocopies									- \$	- \$	- \$	- \$	
14		Acquisition de matériel ou d'équipement										- \$	- \$	- \$	
15		Achat de services (transport, hébergement, etc)										- \$	- \$	- \$	
16	Autres		23 350			57 280					- \$	174 095 \$	6 958 \$	181 053 \$	
17	Sous Total 2 (450, 461) ⁽³⁾		- \$	23 350 \$	- \$	- \$	57 280 \$	- \$	- \$	- \$	6 759 780 \$	1 344 944 \$	26 468 \$	8 131 192 \$	
18	TOTAL		- \$	23 350 \$	- \$	8 262 852 \$	57 280 \$	- \$	- \$	- \$	16 276 312 \$	1 344 944 \$	26 468 \$	17 647 724 \$	

Note 1: Voir la définition des frais institutionnels obligatoires dans la règle budgétaire 3.3

Note 2: Le total inscrit à la ligne 5 colonne 25 doit correspondre au total inscrit à la ligne 4 colonne 9 de la page 5 du RFA

Note 3 Le total inscrit à la ligne 17 colonne 25 doit correspondre au total inscrit à la ligne 5 colonne 9 de la page 5 du RFA

Université Laval
Annexe- Informations additionnelles sur les virements interfonds
Exercice 2008-2009

Matérialité de 100 000\$

	1	2	3	4	5	6	7
	Informations additionnelles sur les virements du fonds de fonctionnement						
	Description du projet	Au fonds avec restrictions	Au fonds d'immobilisations	Au fonds de dotation	Au autres Fonds	Total	Participation (subvention) du MELS si connue
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14	Total ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0

Matérialité de 100 000\$

	1	2	3	4	5	6	7
	Informations additionnelles sur les virements vers le fonds de fonctionnement						
	Description du projet	Du fonds avec restrictions	Du fonds d'immobilisations	Du fonds de dotation	D'autres Fonds	Total	Participation (subvention) du MELS si connue ⁽³⁾
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28	Total ⁽²⁾	0	0	0	0	0	0

Note 1: Le total de la ligne 14 colonne 6 doit correspondre à la ligne 7 colonne 6 de la page 16

Note 2: Le total de la ligne 28 colonne 6 doit correspondre à la ligne 12 colonne 1 de la page 16

Note 3: Indiquer, s'il est possible, la participation du MELS dans chaque montant indiqué dans la colonne 6

Université Laval
Annexe- Autres actifs-Autre passifs
Exercice 2008-2009

Matérialité de 50 000\$

Informations additionnelles les autres actifs					
Autres actifs	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres Fonds 5
1 Instruments financiers dérivés					
2 Réseau RISQ			578947		
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13 Montants en bas du seuil de 50 000 \$					
14					
15 TOTAL ⁽¹⁾	0	0	578947	0	0

Matérialité de 50 000\$

Informations additionnelles sur les autres passifs					
Autres passifs	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres Fonds 5
15 Swaps de flux trésorerie					
16 Instruments financiers dérivés					
17 Swaps en couverture de flux trésorerie	4679133				
18 Valeur actualisée des appoints de rentes	27200000				
19 Valeur actualisée de l'assurance des retraités	3288000				
20 Frais indirects de recherche non distribués		1512700			
21 Pré-rencaissements pour des projets 2009-2010		218810			
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28 Montants en bas du seuil de 50 000 \$					
29					
30 TOTAL ⁽²⁾	35167133	1731510	0	0	0

Note 1: Ce total doit être égal à la ligne 20 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.

Note 2: Ce total doit être égal à la ligne 32 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.

Université Laval
Prévisions budgétaires
2009-2010

Revenus	
Subventions du MELS	363 149 \$
Droits de scolarité	74 810 \$
Autres revenus	38 462 \$
Total des revenus	476 421
Dépenses	
Masse salariale	305 406 \$
Avantages sociaux	62 722 \$
Autres dépenses	105 293 \$
Total des dépenses	473 421
Surplus (déficit) de l'année récurrent	3 000
Revenus exceptionnels	
Dépenses exceptionnelles	3 000 \$
Surplus (déficit) de l'année	\$
Surplus (déficit) accumulé au 31 mai 2009	(126 457 \$)
Surplus (déficit) accumulé au 31 mai 2010	(126 457)
Prévision de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP)	28 375,00
Prévision de l'EEETP pondéré	70 164,00

4.2 Données sur la rémunération des dirigeants

NOM DE L'UNIVERSITÉ : UNIVERSITÉ LAVAL

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 975000

ÉTAT DE TRAITEMENT 2008-2009

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : 23 septembre 2009

État du traitement

Établissement : Université Laval - 975000
Année financière : 2008-2009

1.3		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)						
Personnel de direction supérieure		Salaire de Base	Autres éléments	Droits d'indemnité de départ exercés ⁽¹⁾	Fondations ou personnes morales	Tc	Nombre de mois	TC % du temps
Nom et fonction								
Audette, Marie	Doyenne	146 173 \$	1 638 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Bauce, Eric	Vice-recteur exécutif et au développement, à l'administration et aux finances	246 327 \$	1 966 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Beauchamp, Michel	Vice-recteur aux ressources humaines	179 482 \$	1 648 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Beauregard, Robert	Doyen	130 982 \$	2 078 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Belleguic, Thierry	Doyen	140 014 \$	1 679 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Blais, François	Doyen	144 219 \$	1 930 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Bourget, Edwin	Vice-recteur à la recherche et à la création	206 693 \$	0 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Brière, Denis	Recteur	270 000 \$	1 729 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Cadrin, Paul	Doyen	137 355 \$	1 498 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Darveau-Fournier, Lise ****	Vice-rectrice aux ressources humaines	165 549 \$	0 \$	82 775 \$	0 \$		0,0	
Durand, Pierre Jacob	Doyen	167 739 \$	64 418 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Fournier, André	Doyen	160 006 \$	2 595 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Garnier, Bernard	Vice-recteur aux études et aux activités internationales	179 482 \$	2 080 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Gendron, Guy	Doyen	147 801 \$	1 980 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Germain, Josée	Vice-rectrice à l'administration et aux finances	179 482 \$	1 634 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Grégoire, Jean-Pierre	Doyen	169 001 \$	1 604 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Lacasse, Nicole	Vice-rectrice adjointe aux études et aux activités internationales	157 427 \$	24 779 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Lacroix, René	Vice-recteur adjoint aux systèmes d'information	157 427 \$	1 830 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Laforest, Jean-Paul	Doyen	137 016 \$	1 629 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Langlois, Luc	Doyen	123 851 \$	1 671 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Mantha, Robert W.	Doyen	180 105 \$	1 577 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Monette, Marcel	Doyen	143 477 \$	1 498 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Morin, Diane	Doyenne	124 551 \$	1 546 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Normand, Sylvio	Doyen	142 118 \$	1 592 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Ouellet, France	Vérificatrice interne	96 398 \$	1 581 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Paradis, Claude	Vice-recteur adjoint aux ressources humaines	157 427 \$	1 881 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Pelchat, Marc	Doyen	136 439 \$	1 532 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Piché, Christiane	Vice-rectrice adjointe à la recherche et à la création	157 427 \$	1 612 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Pleau, Richard	Doyen	133 251 \$	1 628 \$	0 \$	0 \$		12,0	
Richer, Monique	Secrétaire générale	120 124 \$	2 372 \$	0 \$	0 \$		12,0	

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non-exercés pendant l'année 2008-2009 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement.

***Une indemnité de départ a été versée à Mme Darveau-Fournier en 2008-2009 pour son mandat de vice-rectrice aux ressources humaines, exercé en 2007-2008.

Une dérogation a été émise, au CA du 24 septembre 2008, à cet effet. L'indemnité a été versée en 2008-2009, elle fait donc partie de l'état de traitement pour cette même année universitaire. Son indemnité de départ correspond à 50% de son salaire de vice-rectrice, soit 82 775\$.

Établissement: Université Laval - 975000
Année financière: 2008-2009

1.4 Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total ^(*) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(*)	98,81	Le plus élevé	151 982 \$	94 706 \$
		Moyenne	123 035 \$	5 655 \$
		Le moins élevé	84 906 \$	230 \$
Personnel de direction des services	103,48	Le plus élevé	132 499 \$	39 309 \$
		Moyenne	91 286 \$	4 467 \$
		Le moins élevé	55 136 \$	173 \$
Personnel de de gérance des emplois de soutien	n/a	Le plus élevé	n/a	n/a
		Moyenne	n/a	n/a
		Le moins élevé	n/a	n/a

(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année financière 2008-2009

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Indemnité de départ</u>
Bauce, Éric	Vice-recteur exécutif et au développement, à l'administration et aux finances	60 529 \$
Beauchamp, Michel	Vice-recteur aux ressources humaines	57 335 \$
Bourget, Edwin	Vice-recteur à la recherche et à la création	60 971 \$
Brière, Denis	Recteur	54 000 \$
Garnier, Bernard	Vice-recteur aux études et aux activités internationales	57 335 \$
Germain, Josée	Vice-rectrice à l'administration et aux finances	57 335 \$
Lacasse, Nicole	Vice-rectrice adjointe aux études et aux activités internationales	49 477 \$
Lacroix, René	Vice-recteur adjoint aux systèmes d'information	48 617 \$
Paradis, Claude	Vice-recteur adjoint aux ressources humaines	78 714 \$
Piché, Christiane	Vice-rectrice adjointe à la recherche et à la création	33 034 \$
Richer, Monique	Secrétaire générale	33 034 \$

Établissement: Université Laval - 975000

Année financière: 2008-2009

1.5 VALEUR PÉCUNIAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieur		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom et prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Audette, Marie	Doyenne	12,00	6 579 \$
Bauce, Éric	Vice-recteur exécutif et au développement, à l'administration et aux finances	12,00	4 114 \$
Beauchamp, Michel	Vice-recteur aux ressources humaines	12,00	1 532 \$
Beauregard, Robert	Doyen	12,00	16 457 \$
Belleguic, Thierry	Doyen	12,00	495 \$
Blais, François	Doyen	12,00	651 \$
Bourget, Edwin	Vice-recteur à la recherche et à la création	12,00	13 714 \$
Brière, Denis	Recteur	12,00	11 604 \$
Cadrin, Paul	Doyen	12,00	278 \$
Durand, Pierre Jacob	Doyen	12,00	5 213 \$
Fournier, André	Doyen	12,00	3 177 \$
Garnier, Bernard	Vice-recteur aux études et aux activités internationales	12,00	4 767 \$
Gendron, Guy	Doyen	12,00	8 437 \$
Germain, Josée	Vice-rectrice à l'administration et aux finances	12,00	1 253 \$
Grégoire, Jean-Pierre	Doyen	12,00	10 604 \$
Lacasse, Nicole	Vice-rectrice adjointe aux études et aux activités internationales	12,00	17 321 \$
Lacroix, René	Vice-recteur adjoint aux systèmes d'information	12,00	8 963 \$
Laforest, Jean-Paul	Doyen	12,00	11 063 \$
Langlois, Luc	Doyen	12,00	7 355 \$
Mantha, Robert W.	Doyen	12,00	17 329 \$
Monette, Marcel	Doyen	12,00	5 530 \$
Morin, Diane	Doyenne	12,00	11 935 \$
Normand, Sylvio	Doyen	12,00	2 992 \$
Ouellet, France	Vérificatrice interne	12,00	1 216 \$
Paradis, Claude	Vice-recteur adjoint aux ressources humaines	12,00	3 024 \$
Pelchat, Marc	Doyen	12,00	1 083 \$
Piché, Christiane	Vice-rectrice adjointe à la recherche et à la création	12,00	2 094 \$
Pleau, Richard	Doyen	12,00	2 871 \$
Richer, Monique	Secrétaire générale	12,00	3 905 \$

État du traitement

Établissement: Université Laval - 975000
Année financière: 2008-2009

Autres catégories de personnel de direction	Effectif (*)	Étendue des frais remboursés	Valeur pécuniaire
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	98,81	Le plus élevé	17 290 \$
		Moyenne	3 450 \$
		Le moins élevé	27 \$
Personnel de direction des services	103,48	Le plus élevé	11 975 \$
		Moyenne	2 206 \$
		Le moins élevé	14 \$
Personnel de de gérance des emplois de soutien	n/a	Le plus élevé	n/a
		Moyenne	n/a
		Le moins élevé	n/a

(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

Établissement : Université Laval - 975000
Année financière : 2008-2009

1.3 Personnel de direction supérieure

Nom et fonction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)				
		Salaire de Base	Autres éléments	Droits d'indemnité de départ exercés (1)	Fondations ou personnes morales	Tc Nombre de mois
Audette, Marie	Doyenne	146 173,00 \$	1 637,53 \$	0,00 \$	0	12
Bauce, Éric	Vice-recteur exécutif et au développement, à l'administration e	246 327,00 \$	1 965,57 \$	0,00 \$	0	12
Beauchamp, Michel	Vice-recteur aux ressources humaines	179 482,00 \$	1 648,40 \$	0,00 \$	0	12
Beauregard, Robert	Doyen	130 982,00 \$	2 077,64 \$	0,00 \$	0	12
Belleguic, Thierry	Doyen	140 014,00 \$	1 679,15 \$	0,00 \$	0	12
Blais, François	Doyen	144 219,00 \$	1 930,08 \$	0,00 \$	0	12
Bourget, Edwin	Vice-recteur à la recherche et à la création	206 693,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0	12
Brière, Denis	Recteur	270 000,00 \$	1 728,70 \$	0,00 \$	0	12
Cadrin, Paul	Doyen	137 355,00 \$	1 498,00 \$	0,00 \$	0	12
Darveau-Fournier, Lise ****	Vice-rectrice aux ressources humaines	165 549,00 \$	0,00 \$	82 775,00 \$	0	0
Durand, Pierre Jacob	Doyen	167 739,00 \$	64 417,70 \$	0,00 \$	0	12
Fournier, André	Doyen	160 006,00 \$	2 595,02 \$	0,00 \$	0	12
Garnier, Bernard	Vice-recteur aux études et aux activités internationales	179 482,00 \$	2 079,53 \$	0,00 \$	0	12
Gendron, Guy	Doyen	147 801,00 \$	1 979,62 \$	0,00 \$	0	12
Germain, Josée	Vice-rectrice à l'administration et aux finances	179 482,00 \$	1 634,22 \$	0,00 \$	0	12
Grégoire, Jean-Pierre	Doyen	169 001,00 \$	1 603,64 \$	0,00 \$	0	12
Lacasse, Nicole	Vice-rectrice adjointe aux études et aux activités internationale	157 427,00 \$	24 778,97 \$	0,00 \$	0	12
Lacroix, René	Vice-recteur adjoint aux systèmes d'information	157 427,00 \$	1 829,96 \$	0,00 \$	0	12
Laforest, Jean-Paul	Doyen	137 016,00 \$	1 629,34 \$	0,00 \$	0	12
Lagacé, Odette	Ombudsman	97 308,00 \$	1 311,70 \$	0,00 \$	0	12
Langlois, Luc	Doyen	123 851,00 \$	1 671,40 \$	0,00 \$	0	12
Mantha, Robert W.	Doyen	180 105,00 \$	1 577,11 \$	0,00 \$	0	12
Monette, Marcel	Doyen	143 477,00 \$	1 498,00 \$	0,00 \$	0	12
Morin, Diane	Doyenne	124 551,00 \$	1 546,45 \$	0,00 \$	0	12
Normand, Sylvio	Doyen	142 118,00 \$	1 592,38 \$	0,00 \$	0	12
Ouellet, France	Vérificatrice interne	96 398,00 \$	1 580,54 \$	0,00 \$	0	12
Paradis, Claude	Vice-recteur adjoint aux ressources humaines	157 427,00 \$	1 881,40 \$	0,00 \$	0	12
Pelchat, Marc	Doyen	136 439,00 \$	1 532,43 \$	0,00 \$	0	12
Piché, Christiane	Vice-rectrice adjointe à la recherche et à la création	157 427,00 \$	1 611,54 \$	0,00 \$	0	12
Pleau, Richard	Doyen	133 251,00 \$	1 628,30 \$	0,00 \$	0	12
Richer, Monique	Secrétaire générale	120 124,00 \$	2 371,72 \$	0,00 \$	0	12

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non-exercés pendant l'année 2008-2009 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement.

***Une indemnité de départ a été versée à Mme Darveau-Fournier en 2008-2009 pour son mandat de vice-rectrice aux ressources humaines, exercé en 2007-2008. Une dérogation a été émise, au CA du 24 septembre 2008, à cet effet. L'indemnité a été versée en 2008-2009, elle fait donc partie de l'état de traitement pour cette même année universitaire. Son indemnité de départ correspond à 50 % de son salaire de vice-rectrice, soit 82 775 \$.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année financière 2008-2009

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Indemnité de départ</u>
Bauce, Éric	Vice-recteur exécutif et au développement, à l'administration et aux finances	60 529 \$
Beauchamp, Michel	Vice-recteur aux ressources humaines	57 335 \$
Bourget, Edwin	Vice-recteur à la recherche et à la création	60 971 \$
Brière, Denis	Recteur	54 000 \$
Garnier, Bernard	Vice-recteur aux études et aux activités internationales	57 335 \$
Germain, Josée	Vice-rectrice à l'administration et aux finances	57 335 \$
Lacasse, Nicole	Vice-rectrice adjointe aux études et aux activités internationales	49 477 \$
Lacroix, René	Vice-recteur adjoint aux systèmes d'information	48 617 \$
Lagacé, Odette	Ombudsman	38 923 \$
Paradis, Claude	Vice-recteur adjoint aux ressources humaines	78 714 \$
Piché, Christiane	Vice-rectrice adjointe à la recherche et à la création	33 034 \$
Richer, Monique	Secrétaire générale	33 034 \$

Établissement: Université Laval - 975000
 Année financière: 2008-2009

1.4 Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif total ^(*) de la catégorie	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(*)	98,81	Le plus élevé	151 982 \$	94 706 \$
		Moyenne	123 035 \$	5 655 \$
		Le moins élevé	84 906 \$	230 \$
Personnel de direction des services	103,48	Le plus élevé	132 499 \$	39 309 \$
		Moyenne	91 286 \$	4 467 \$
		Le moins élevé	55 136 \$	173 \$
Personnel de de gérance des emplois de soutien	n/a	Le plus élevé	n/a	n/a
		Moyenne	n/a	n/a
		Le moins élevé	n/a	n/a

^(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

^(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

Établissement: Université Laval - 975000

Année financière: 2008-2009

1.5 VALEUR PÉCUNIAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieur		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom et prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Audette, Marie	Doyenne	12,00	6 579 \$
Bauce, Éric	Vice-recteur exécutif et au développement, à l'administration et aux finances	12,00	4 114 \$
Beauchamp, Michel	Vice-recteur aux ressources humaines	12,00	1 532 \$
Beauregard, Robert	Doyen	12,00	16 457 \$
Belleguic, Thierry	Doyen	12,00	495 \$
Blais, François	Doyen	12,00	651 \$
Bourget, Edwin	Vice-recteur à la recherche et à la création	12,00	13 714 \$
Brière, Denis	Recteur	12,00	11 604 \$
Cadrin, Paul	Doyen	12,00	278 \$
Durand, Pierre Jacob	Doyen	12,00	5 213 \$
Fournier, André	Doyen	12,00	3 177 \$
Garnier, Bernard	Vice-recteur aux études et aux activités internationales	12,00	4 767 \$
Gendron, Guy	Doyen	12,00	8 437 \$
Germain, Josée	Vice-rectrice à l'administration et aux finances	12,00	1 253 \$
Grégoire, Jean-Pierre	Doyen	12,00	10 604 \$
Lacasse, Nicole	Vice-rectrice adjointe aux études et aux activités internationales	12,00	17 321 \$
Lacroix, René	Vice-recteur adjoint aux systèmes d'information	12,00	8 963 \$
Laforest, Jean-Paul	Doyen	12,00	11 063 \$
Lagacé, Odette	Ombudsman	12,00	6 195 \$
Langlois, Luc	Doyen	12,00	7 355 \$
Mantha, Robert W.	Doyen	12,00	17 329 \$
Monette, Marcel	Doyen	12,00	5 530 \$
Morin, Diane	Doyenne	12,00	11 935 \$
Normand, Sylvio	Doyen	12,00	2 992 \$
Ouellet, France	Vérificatrice interne	12,00	1 216 \$
Paradis, Claude	Vice-recteur adjoint aux ressources humaines	12,00	3 024 \$
Pelchat, Marc	Doyen	12,00	1 083 \$
Piché, Christiane	Vice-rectrice adjointe à la recherche et à la création	12,00	2 094 \$
Pleau, Richard	Doyen	12,00	2 871 \$
Richer, Monique	Secrétaire générale	12,00	3 905 \$

Autres catégories de personnel de direction	Effectif (*)	Étendue des frais remboursés	Valeur pécuniaire
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	98,81	Le plus élevé	17 290 \$
		Moyenne	3 450 \$
		Le moins élevé	27 \$
Personnel de direction des services	103,48	Le plus élevé	11 975 \$
		Moyenne	2 206 \$
		Le moins élevé	14 \$
Personnel de de gérance des emplois de soutien	n/a	Le plus élevé	n/a
		Moyenne	n/a
		Le moins élevé	n/a

(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

ANNEXE 1

HORIZON 2012

ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Mission

« Première université francophone d'Amérique, ouverte sur le monde et animée d'une culture de l'exigence, l'Université Laval contribue au développement de la société:

- par la formation de personnes compétentes, responsables et promotrices de changement,
- par l'avancement et le partage des connaissances dans un environnement dynamique de recherche et de création. »

Vision

Une vision partagée, stimulante et porteuse d'avenir mobilise les membres de la communauté universitaire : devenir l'une des meilleures universités au monde. À cette fin, l'Université Laval compte ainsi se démarquer :

- Une université complète, qui est reconnue comme un établissement de réputation internationale pour ses étudiants et ses programmes de formation de grande valeur.
- Une université de pointe en matière de recherche et de création, qui s'illustre sur les scènes nationale et internationale par la qualité exceptionnelle de ses réalisations.
- Une université ouverte, qui favorise les échanges, la coopération et la participation de ses membres aux enjeux mondiaux majeurs.
- Une université engagée dans son milieu qui, dans le respect de sa mission fondamentale, de son autonomie et de ses responsabilités, bâtit des partenariats fructueux avec toutes les composantes de la société.
- Une université modèle, qui permet à tous les membres de sa communauté de s'épanouir, de développer leur potentiel et de s'affirmer dans un contexte institutionnel dynamique, stimulant, diversifié et respectueux des autres.
- Une université moderne, qui s'investit dans le développement durable et qui gère ses ressources de façon responsable.

Valeurs

Les actions des membres de la communauté universitaire mettent au premier plan la réussite de l'étudiant et reflètent les valeurs institutionnelles fondamentales suivantes :

- le respect de la diversité des personnes, des sociétés, des savoirs et des modes de pensée;
- l'approche humaniste et éthique ;
- le développement de la pensée et du jugement critiques ;
- l'engagement individuel et collectif et le leadership ;
- la promotion de la création, de l'innovation et de l'excellence.

LA FORMATION

L'Université Laval vise à offrir des programmes de formation de classe mondiale, à la fine pointe du savoir et de la pédagogie. La formation de personnes compétentes, responsables et promotrices de changement représente sa raison d'être. Par des programmes de qualité, flexibles et axés sur l'acquisition de savoirs, savoir-être et savoir-faire, l'Université Laval compte se distinguer et attirer les meilleurs étudiants. Le transfert du savoir de la recherche à la formation à tous les cycles constitue un élément essentiel à l'actualisation de ses programmes. En outre, en promouvant l'internationalisation de la formation, l'Université veut permettre à ses étudiants de développer une pensée universelle et ouverte au dialogue.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES

A Mettre en place les conditions qui favorisent le recrutement d'étudiants de qualité, leur fidélisation et leur réussite

- Renforcer la capacité de recrutement de l'Université et de ses facultés.
- Établir et mettre en oeuvre des plans ciblés de recrutement étudiant.
- Poursuivre la collaboration avec les milieux préuniversitaires l'Université Laval.
- Définir, pour chacun des programmes, les compétences à maîtriser par les diplômés, et s'assurer que les activités de formation y contribuent.
- Soutenir les étudiants dans l'élaboration et la consolidation de leur projet de formation et de leur projet professionnel, et favoriser l'acquisition d'habiletés propres au métier d'étudiant.
- Établir et mettre en oeuvre des plans ciblés en appui à la réussite aux études.
- Accompagner, tout au long de leurs études, les étudiants dans l'élaboration de leur portfolio professionnel, témoignant de l'évolution constante de leurs compétences.
- Favoriser, chez les étudiants, l'assistanat et la participation aux projets de recherche.
- Susciter et appuyer l'amélioration et l'innovation pédagogiques.
- Intensifier et accélérer le processus d'intégration des technologies de l'information et des communications aux activités de formation, notamment par l'implantation de l'Environnement numérique d'apprentissage comme plateforme uniforme qui permettra à tous les acteurs universitaires de tirer profit d'une vaste gamme de services de ressources et d'outils d'apprentissage en réseau, quel que soit leur emplacement géographique.
- Poursuivre le développement des collections de la Bibliothèque, l'arrimer aux programmes de formation et de recherche et améliorer la diffusion de ses collections.

B Accentuer l'internationalisation des programmes de formation

- Intensifier le développement du profil international.
- Accroître le nombre de programmes de formation intégrés avec des établissements étrangers renommés.
- Intensifier les activités de formation à distance et de formation continue hors Québec.
- Mettre en place des moyens pour s'assurer de l'acquisition de compétences langagières par les étudiants.

- Mettre en place des moyens pour s'assurer de l'acquisition de connaissances dans le domaine international et de compétences interculturelles par les étudiants.

C Adapter les programmes de formation aux nouvelles réalités des étudiants et de la société, notamment par la formation à distance et la formation continue

- Offrir un plus grand nombre de programmes complets par Internet.
- Offrir un plus grand nombre de cours en mode hybride, combinant la formation donnée en présence réelle des étudiants et de l'enseignant et l'autoformation à distance.
- Poursuivre le développement d'une formation à distance de qualité.
- Intensifier l'offre de formation continue sur mesure en établissant des relations plus étroites avec les facultés, les organisations partenaires, les entreprises et les pôles universitaires.
- Répondre aux besoins de formation dans les secteurs en émergence tels que le développement durable.
- Promouvoir la formation à la recherche pour les étudiants de tous les cycles.
- Accentuer la flexibilité de la structure des programmes, de l'offre de cours et du calendrier universitaire et diversifier les horaires pour répondre aux nouveaux besoins des étudiants, notamment les étudiants à temps partiel et les étudiants adultes assumant des responsabilités familiales et professionnelles.
- Évaluer systématiquement, dans une perspective d'amélioration continue, les cours et les programmes, et y faire le suivi approprié.
- Intensifier le développement du profil entrepreneurial et du profil coopératif.
- Encourager l'interdisciplinarité par l'adoption de mesures organisationnelles et budgétaires appropriées.
- Encourager l'approche-programme par l'adoption de mesures appropriées.
- Reconnaître les acquis et les compétences des étudiants adultes.
- Répondre aux besoins spécifiques des nouveaux immigrants en matière de formation.
- Poursuivre la collaboration au développement des services universitaires en région.
- Répondre aux besoins de développement intellectuel, social et culturel des personnes de 50 ans et plus par les activités de l'Université du 3e âge de Québec (UTAQ).

LA RECHERCHE ET LA CRÉATION

L'avancement et le partage des connaissances sont au cœur de la mission de l'Université. Ses activités de recherche contribuent à enrichir et à maintenir à la fine pointe les programmes de formation qu'elle offre. De plus, par la transposition du savoir et des technologies en applications pratiques, l'Université concourt au mieux-être de la société et à la production de la richesse. L'Université Laval entend bâtir, avec des partenaires publics, parapublics et privés, une capacité de recherche durable, innovante et créative lui permettant de se positionner parmi les cinq grandes universités de recherche au Canada et parmi les meilleures au monde. L'Université compte affirmer son leadership et son rayonnement en recherche sur les scènes régionale, nationale et internationale en augmentant substantiellement ses fonds et en soutenant les initiatives de recherche novatrices et porteuses sur les plans scientifique et social.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES

A Mettre en place les conditions qui permettent un développement efficace de la recherche et de la création

- Mettre en place un programme phare de développement de 100 chaires de recherche et de création, basé sur un financement public et privé.
- Raffiner le processus de veille en matière de sources de financement pour la recherche et la création.
- Appuyer les professeurs dans leurs démarches de collecte de fonds de sources non traditionnelles.
- Améliorer les performances dans les concours pour les sources traditionnelles de fonds.
- Optimiser les appuis financiers à la recherche.
- Instaurer les conditions favorables au décloisonnement en recherche.
- Mettre en place un programme de création de projets multifacultaires dans des secteurs novateurs et aux retombées sociales importantes.
- Renforcer le soutien du Vice-rectorat aux centres et instituts de recherche et de création.
- Créer le Bureau de la recherche.
- Réexaminer la gouvernance des instituts de l'Université.
- Promouvoir les règles d'éthique et de déontologie en recherche.
- Actualiser le *Plan de développement de la recherche 2006-2010*.

B Assurer une représentation accrue de l'Université Laval au sein des réseaux de recherche régionaux, nationaux et internationaux et mieux faire connaître les réalisations de ses chercheurs

- Intensifier la promotion des découvertes et des principales réussites des chercheurs et des centres de recherche de l'Université.
- Accroître les activités de veille en matière de prix et de distinctions en recherche, puis encourager les chercheurs à y soumettre leur candidature et les appuyer dans leur démarche.

- Organiser annuellement des événements pour mettre en valeur les réalisations des chercheurs.
- Augmenter les représentations de l'Université au sein des instances scientifiques.
- Favoriser la participation des membres de l'Université au sein des organismes publics et parapublics en lien avec la recherche et la création.

C Mettre en place les conditions qui facilitent le transfert des connaissances, la valorisation des résultats de la recherche et le transfert technologique des principales réalisations des chercheurs de l'Université

- Élargir la base des partenariats de recherche et de création et favoriser les interactions entre l'Université, ses institutions affiliées et les organismes externes.
- Établir un partenariat significatif avec Pôle Québec – Chaudière-Appalaches afin d'assurer le maximum de retombées économiques pour la région.
- Mettre en place un comité institutionnel de gestion des brevets.
- Mettre à jour la politique institutionnelle sur la gestion de la propriété intellectuelle.
- Explorer, avec les partenaires traditionnels, de nouvelles avenues de valorisation des résultats de la recherche et renforcer les relations par l'octroi de licences.
- Créer le Bureau de liaison entreprises-Université (BLEU).

L'INTERNATIONALISATION DES ACTIVITÉS

La mondialisation de la plupart des domaines d'activité et le caractère de plus en plus diversifié des populations amènent à une ouverture sur le monde. L'internationalisation de ses activités constitue une priorité pour l'Université Laval qui souhaite non seulement accroître sa présence et sa visibilité à l'échelle internationale, mais aussi créer et animer, sur le campus, un environnement propice aux échanges interculturels.

Si le nombre d'étudiants effectuant un séjour d'études ou un stage à l'étranger et le nombre de profils internationaux croissent, l'Université veut aussi s'assurer que tous ses étudiants acquièrent des compétences associées à une formation internationale (langues, cultures). De plus, dans l'accomplissement de sa mission, l'Université compte augmenter les projets de coopération et ses partenariats à l'échelle mondiale, ainsi que renforcer ses relations internationales.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES

A Accentuer les efforts en matière d'internationalisation des activités

- Augmenter de 15 % le nombre d'étudiants étrangers.
- Accroître la diversité du corps enseignant et du personnel administratif, notamment sur le plan de l'origine ethnoculturelle.
- Appuyer le développement des programmes d'échanges étudiants.
- Accroître et diversifier l'offre de stages à l'étranger.
- Favoriser, pour les professeurs et les chercheurs, les échanges internationaux.
- Renforcer la prise de conscience des enjeux mondiaux par la tenue de conférences et de débats.
- Appuyer la création d'activités de formation à portée humanitaire et internationale.

B Actualiser les stratégies institutionnelles en matière d'internationalisation

- Appuyer les unités dans l'élaboration et la mise en place de leur plan d'action concernant l'internationalisation de leurs activités.
- Déterminer les secteurs disciplinaires et les pays pour lesquels l'Université pourrait soutenir des projets porteurs.
- Poursuivre l'établissement de relations privilégiées avec des universités choisies et des partenaires en recherche internationaux.
- Développer l'expertise en recherche de fonds auprès d'organismes internationaux (UNESCO, Banque mondiale, etc.).
- Créer un fonds institutionnel d'appui aux initiatives internationales.
- Sensibiliser le milieu socioéconomique régional et national à la nécessité de soutenir les actions d'internationalisation de l'Université.
- Accroître l'appui logistique aux projets de coopération internationale.

C Améliorer les structures liées à l'internationalisation

- Améliorer les services d'accueil et d'encadrement des étudiants étrangers afin d'assurer leur fidélisation et leur réussite.
- Améliorer les conditions d'accueil des professeurs, chercheurs et stagiaires postdoctoraux étrangers.
- Mettre en place, en partenariat avec la Ville de Québec et la région, une Maison internationale, lieu d'ouverture sur le monde favorisant les échanges interculturels.

L'ENGAGEMENT DANS LA SOCIÉTÉ

Ouverte sur le monde, l'Université Laval souhaite accroître les échanges sur tous les plans et la participation de ses membres aux débats et à la production du savoir à l'échelle internationale. La réalisation de sa mission repose aussi sur l'établissement de relations soutenues avec ses diplômés et de liens étroits avec la communauté au sein de laquelle elle est profondément enracinée, ses citoyens ainsi que ses institutions et organisations.

L'Université Laval compte exercer un leadership accru au sein de sa communauté et sur la scène internationale.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES

A Favoriser et valoriser l'engagement dans la société

- Encourager et appuyer la participation des membres de la communauté universitaire dans leurs diverses formes d'engagement.
- Encourager et appuyer les initiatives à portée sociale et communautaire des étudiants et des membres du personnel.
- Valoriser la participation des membres de la communauté universitaire aux débats ayant trait aux grands enjeux de société.
- Participer activement à la vie culturelle, économique et sociale.
- Poursuivre l'établissement de liens privilégiés avec les entreprises et organisations pour connaître leurs besoins sur les plans de la formation continue, de la recherche et d'une main-d'œuvre qualifiée, et y répondre.
- Participer au développement des infrastructures à vocation régionale en établissant des partenariats avec les instances concernées.
- Favoriser l'établissement durable des nouveaux diplômés de l'Université, dans la région de Québec, notamment ceux d'origine d'étrangère.

B Renforcer les liens avec les diplômés

- Susciter et entretenir, chez les diplômés, le sentiment d'appartenance.
- Favoriser le maintien d'un lien continu avec les diplômés.
- Accroître et valoriser les différentes contributions des diplômés à la réalisation de la mission de l'Université : participation à diverses instances universitaires, participation à des conférences ou colloques, accueil d'étudiants dans le cadre de stages ou de travaux pratiques, etc.
- Susciter la contribution des diplômés vivant à l'étranger dans les efforts d'internationalisation des activités de l'Université.
- Maximiser la synergie entre l'Université, l'Association des diplômés de l'Université Laval (ADUL) et la Fondation de l'Université Laval (FUL).

C **Accroître la visibilité de l'Université dans la collectivité**

- Faire mieux connaître les réalisations et les succès des membres de la communauté universitaire, notamment dans les médias, sur les scènes régionale, nationale et internationale.
- Faire mieux connaître au public la grande diversité des services que l'Université offre à l'ensemble de la communauté régionale.

LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

L'Université Laval veut se distinguer par le cadre et la qualité de vie qu'elle offre à tous les membres de la communauté à qui elle permet de se réaliser pleinement. L'Université reconnaît que l'ensemble de la communauté universitaire doit être mobilisé autour d'une vision et d'objectifs communs. Une culture d'engagement caractérisée par des relations empreintes de respect, d'ouverture et de collaboration doit régner.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES

A Valoriser les membres de la communauté universitaire

- Renforcer les mécanismes de perfectionnement et valoriser, chez les membres du personnel, le développement de nouvelles compétences.
- Mettre en place de nouveaux programmes de reconnaissance et de valorisation adaptés aux diverses catégories de personnel.
- Encourager et valoriser la participation des étudiants à la vie universitaire, aux activités de leurs diverses associations et aux grands projets de l'Université.
- Renforcer les liens avec le personnel retraité et solliciter son expertise.

B Améliorer les conditions de vie des étudiants et de l'ensemble de la communauté universitaire

- Poursuivre les efforts de développement et d'amélioration du parc immobilier et des infrastructures afin d'assurer un environnement accueillant, convivial et sécuritaire.
- Faciliter l'accès, pour les étudiants, à des emplois sur le campus.
- Augmenter la capacité d'accueil en résidence.
- Augmenter l'offre de places en garderie.

C Promouvoir la santé, physique et psychologique, auprès des membres de la communauté universitaire

- Poursuivre l'offre d'activités sportives d'initiation et de perfectionnement ainsi que l'offre de services santé.
- Poursuivre le virage santé en alimentation.
- Maintenir le soutien individuel et l'offre d'activités favorisant la santé psychologique, à la fois pour les étudiants et les membres du personnel.

D Assurer un service de qualité aux étudiants

- Susciter, chez tous les membres du personnel en contact avec les étudiants, le désir de contribuer à leur réussite par une écoute attentive de leurs besoins et un service de qualité.

- Valoriser les initiatives des membres du personnel qui sont susceptibles d'améliorer la prestation des services offerts aux étudiants.
- Évaluer, dans une perspective d'amélioration continue, la qualité des différents services offerts aux étudiants.

E **Attirer, recruter et fidéliser, pour toutes les catégories de personnel, les personnes les plus compétentes**

- Recruter et fidéliser les meilleurs enseignants.
- Recruter et fidéliser les meilleurs employés de soutien, professionnels et cadres.
- Assurer un accueil de qualité et une intégration adéquate des nouveaux membres de la communauté universitaire.
- Intensifier les activités de préparation de la relève.

F **Assurer une gestion efficace des ressources humaines**

- Déterminer les responsabilités et les tâches des professeurs administrateurs qui pourraient être déléguées au personnel administratif.
- Soutenir adéquatement les cadres en matière de gestion des ressources humaines, entre autres par des activités de formation, du mentorat et de l'accompagnement individuel.
- Mettre en place des mécanismes favorisant le dialogue continu entre la direction de l'Université et les syndicats et associations professionnelles.
- Mettre en place les conditions qui favorisent la coopération et le partage des ressources, notamment le rattachement multiple.
- Créer le Bureau des affaires professorales et du personnel enseignant et de recherche.

LA GOUVERNANCE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Éthique et bonne gouvernance sont des principes devant guider toute institution. Dans un contexte de développement durable, les ressources confiées à l'Université doivent être gérées de façon responsable, de telle sorte qu'elles contribuent à la réussite de sa mission et à la poursuite de ses orientations stratégiques.

L'Université Laval compte adopter des modes de gestion exemplaires et renforcer l'exercice de reddition de comptes.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES

A Promouvoir le développement durable

- Élaborer et mettre en oeuvre une politique de développement durable.
- Créer un fonds institutionnel de développement durable.
- S'assurer que les projets immobiliers sont conçus et gérés dans le respect des principes du développement durable.
- Favoriser l'utilisation des transports alternatifs.

B Améliorer les modes de gouvernance et de reddition de comptes

- Revoir le mode de gouvernance à la lumière des meilleures pratiques en matière de gouvernance universitaire.
- Revoir les niveaux de responsabilité et d'imputabilité en matière de gestion des ressources financières et de gestion des ressources humaines.
- Mettre en place des outils et des processus pour assurer la reddition des comptes.
- Revoir les politiques et les règlements, notamment dans le but d'actualiser et d'harmoniser les pratiques.
- Élaborer et mettre en oeuvre une politique sur les relations entre l'Université et le secteur privé.

C Assurer une saine gestion des finances de l'Université

- Élaborer et mettre en oeuvre un plan de résorption du déficit.
- Améliorer l'efficacité sur le plan de la gestion institutionnelle.
- Maximiser les activités de sollicitation auprès des donateurs potentiels.
- Réviser les formules d'allocation budgétaire, et ce, dans un contexte de coopération interfacultaire.
- Appuyer les unités dans leur développement et les soutenir dans leur gestion financière et budgétaire.

D Améliorer l'efficacité des systèmes d'information et de communication

- Compléter la mise en oeuvre du Projet de modernisation de la gestion des études.
- Poursuivre la mise en place du nouveau Système d'information en matière de gestion des ressources humaines.
- Mettre en place l'Environnement numérique d'apprentissage.
- Moderniser et adapter les systèmes d'information ainsi que les processus administratifs afin de faciliter et de rendre plus efficiente la prise de décision des gestionnaires.
- Revoir les modes de communication et les adapter aux réalités d'aujourd'hui.
- Intégrer les systèmes d'information.
- Planifier le développement des systèmes d'information en fonction des priorités institutionnelles.
- Assurer la sécurité des systèmes d'information et de communication.

ANNEXE 2

Extraits adaptés du Plan de développement de la recherche 2010-2012

Extraits adaptés du plan de développement de la recherche 2010-2012

Le plan de développement de la recherche 2010-2014 – Priorités institutionnelles

L'Université Laval a voulu se doter d'une structure organisationnelle interne qui favorise le décloisonnement entre les disciplines. Il devenait ainsi essentiel de retenir une approche qui inscrit le développement de la recherche à l'intérieur de grands thèmes afin de pouvoir aborder une problématique de recherche dans toutes ses dimensions : scientifique, sociale et économique.

L'Université Laval entend ainsi signifier clairement sa volonté d'inscrire ses activités de recherche dans la perspective humaniste qui a toujours été la sienne. L'Université Laval entend aller plus loin dans la structuration de ses activités de recherche. D'ailleurs, au cours des cinq prochaines années, elle confirmera le caractère prioritaire de certains projets de recherche en fonction d'*orientations stratégiques* transversales, s'appliquant indistinctement à tous les champs disciplinaires. Ces orientations sont au nombre de trois : l'interdisciplinarité; la collaboration et le partenariat ; la dimension internationale.

La direction de l'Université Laval a défini cinq grands thèmes de recherche, sous lesquels vient se ranger un certain nombre de secteurs prioritaires identifiés par les facultés.

L'Université mise sur la liberté, la créativité et l'initiative des chercheuses et chercheurs, tout en estimant essentiel que ceux-ci fassent la démonstration de la plus-value apportée par leurs projets, de leur impact significatif sur l'Université et la société. La taille de notre Établissement, forte de ses 1 300 professeurs-chercheurs appartenant à toutes les disciplines, constitue à la fois le plus grand défi de ce projet et son principal atout.

Culture et création - *L'humain qui organise et embellit la vie*

Secteurs prioritaires

- l'histoire du Québec et du Canada, sa culture, son patrimoine et ses différentes formes d'expression (p.ex. arts, archéologie, musique, droit civil, rites et pratiques religieuses)
- la langue française et la francophonie dans toutes ses dimensions
- les études anciennes
- les pratiques novatrices en information et communication publique
- les études autochtones
- les approches innovatrices de mise en valeur du patrimoine bâti, du patrimoine immatériel et des espaces naturels
- la recherche-crédation faisant intervenir le développement ou l'utilisation de nouvelles technologies ou de nouveaux matériaux
- le développement de nouvelles formes d'expression artistique
- le développement et l'utilisation de nouvelles pratiques pour la conception architecturale et le design urbain

- l'exploitation des nouveaux matériaux
- la restauration des œuvres d'art et architecturales.

Matériaux et technologies innovants - *L'humain qui invente et qui transforme*

Secteurs prioritaires

- la production, la transformation et l'utilisation de l'énergie
- la synthèse, la caractérisation et la transformation des matériaux et des nanomatériaux
- la caractérisation des matériaux solides et leur inspection
- l'étude des propriétés structurales des bétons à haute performance
- le vieillissement, l'usure ou la corrosion des matériaux
- les nouvelles applications des produits ligneux transformés et les procédés de mise en œuvre intégrant le bois dans des produits à grande valeur ajoutée
- les technologies et procédés applicables aux industries actives dans la transformation des ressources naturelles et agroalimentaires et leur exploitation (p.ex. aluminium, mines, produits agricoles et aliments)
- le vaste domaine de l'optique photonique et des lasers
- le développement de composants photoniques novateurs
- les applications microélectroniques, microtechniques et photoniques des matériaux
- les applications industrielles et biomédicales de la vision numérique
- le développement de technologies applicables au milieu de la santé
- le développement de matériaux et la culture de tissus, applicables aux secteurs biomédical et biotechnologique
- la conception de nouvelles applications de systèmes robotiques et mécatroniques
- le développement de nouvelles techniques de commande industrielle
- le développement de modèles et simulation de procédés et de structures industrielles
- le calcul de haute performance (notamment pour la modélisation en astrophysique, en climatologie, en aérodynamisme, en hydrodynamisme, en mathématiques)

Vie et santé - *L'humain qui explore le vivant et optimise son bien-être*

Secteurs prioritaires

- le développement de tout le continuum des connaissances (fondamentales, appliquées, cliniques, évaluatives), du laboratoire jusqu'au chevet du patient, dans le but d'améliorer la prévention et le traitement des maladies (comme les maladies cardiovasculaires et respiratoires, l'obésité, le syndrome métabolique, la néphrologie, le cancer, etc.)
- les technologies de diagnostic hors laboratoire
- les neurosciences, la santé mentale et la douleur
- la santé de populations cibles (telles les autochtones, les femmes, les populations en régions éloignées, etc.)
- la génomique, protéomique et la bio-informatique
- la biologie des systèmes
- les maladies infectieuses

- les thérapies génétique, cellulaire ou tissulaire
- la chimie pharmaceutique
- les problèmes spécifiques à l'intégration et à la réadaptation sociale, qu'ils soient personnels ou environnementaux
- les pratiques professionnelles, l'organisation et l'évaluation des soins de santé
- l'amélioration de la santé par la nutrition et la sécurité alimentaire
- le développement d'instruments et de technologies associées aux pratiques de soins de santé (dépistage, diagnostic, traitement, etc., par exemple les technologies de diagnostic au chevet du patient)
- la santé et la sécurité au travail
- la recherche clinique menée par des équipes transdisciplinaires et favorisant l'implication des cliniciens au sein de ces équipes

Éducation et société - *L'humain qui fait évoluer l'individu et la collectivité*

Secteurs prioritaires

- les processus d'apprentissage, à tous les niveaux
- la motivation, la réussite et la persévérance scolaire
- l'orientation et l'intégration sociale et professionnelle
- la formation à distance
- la formation des maîtres et la professionnalisation
- les pratiques et les interventions éducatives
- l'enfance, la jeunesse et la famille
- le développement des personnes et l'environnement social
- les femmes
- les conditions de vie et d'organisation du travail
- l'insertion socioprofessionnelle et le développement psychosocial des personnes au travail
- les politiques économiques et la pauvreté
- les droits fondamentaux de la personne
- les problèmes d'ordre éthique soulevés dans différents secteurs de la vie sociale
- les problèmes d'éducation à la citoyenneté responsable, à la diversité culturelle et au pluralisme religieux
- les études autochtones
- la gouvernance des organisations
- les solutions d'affaires électroniques
- les technologies afférentes à la mise en place de modèles de réseaux d'affaires (Web humain)
- les enjeux organisationnels des nouvelles technologies de l'information et des communications
- la gestion stratégique de la chaîne de valeur et la logistique
- les relations interentreprises, la gestion en réseau des connaissances et des compétences

- les relations internationales et le développement international.

Environnement et développement durable - *L'humain qui s'insère harmonieusement dans la nature*

Secteurs prioritaires

- la télédétection et autres technologies de surveillance appliquées au milieu arctique
- les applications de la géomatique dans l'étude des processus de transformation du territoire
- les impacts des changements climatiques et leurs effets au plan mondial
- les impacts des changements climatiques sur les écosystèmes et géosystèmes du Nord et les stratégies d'adaptation à ces changements
- les développements technologiques applicables aux industries de l'environnement et aux changements climatiques
- les modes d'intervention sur la forme des villes, la transformation des habitats, le secteur immobilier, les dynamiques socioéconomiques et l'évolution de la mobilité
- la gouvernance de l'environnement et du développement durable
- la gestion des ressources et la diversification des sources d'énergie
- le développement durable de la foresterie
- la gestion de l'eau
- l'utilisation rationnelle des produits chimiques et des nouvelles pratiques agricoles
- le développement de procédés et de matériaux destinés à des applications environnementales
- les politiques publiques et les réglementations touchant l'énergie et l'environnement
- la caractérisation des ressources minérales et énergétiques des régions nordiques
- les impacts des changements climatiques sur les diverses populations humaines dans ces régions
- la biodiversité des organismes marins
- le fonctionnement intégré des écosystèmes marins et terrestres du Nord
- la dynamique des forêts et des lacs nordiques